

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Band:** 48 (1912)  
**Heft:** 175

**Artikel:** Le Musée zoologique de Lausanne : ses origines - son installation au Palais de Rumine - ses collections  
**Autor:** Blanc, Henri  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-269348>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LE  
**MUSÉE ZOOLOGIQUE**  
DE  
**LAUSANNE**

**Ses origines. — Son installation au Palais de Rumine. —  
Ses collections.**

PAR

**Henri BLANC**

Professeur à l'Université.

---

INTRODUCTION

Nous avons été engagé à publier cette notice par plusieurs de nos collègues qui, visitant le *Musée zoologique* installé récemment dans les nouvelles salles du Palais de Rumine, jugeaient que nous devions faire part aux naturalistes muséologues d'un travail qui, sans être immédiatement productif pour la science pure, n'en était pas moins très personnel et utile pour elle. Si nous avons parfois éprouvé quelque regret en songeant que nous devions abandonner pour plusieurs années les recherches en laboratoire pour nous consacrer tout entier à des travaux de muséologie, nous avons été soutenu par l'idée que notre labeur n'était pas vain et que cela faisant, nous servions quand même la science.

Comme le remarque très judicieusement M. Gustave Gilson que nous désirons citer<sup>1</sup>: « L'avancement, l'applica-

---

<sup>1</sup> *Le musée propédeutique. Essai sur la création d'un organisme extrascolaire* par Henri Gilson, directeur du Musée royal d'histoire naturelle de Belgique. *Annales de la Société royale de zoologie et de malacologie de Belgique*. T. XLIX, 1909.

tion et la diffusion de la science sont trois choses séparées et il importe de proclamer qu'elles sont distinctes malgré les liens qui les unissent. Chose étrange, la première, l'investigation scientifique qui est à la base des deux autres est la plus incomprise et la moins favorisée des trois. Le gros public considère comme des maniaques ceux qui cherchent sans avoir un but immédiatement utilitaire. C'est pourquoi bien qu'en théorie rien n'oblige les investigateurs à s'occuper d'enseignement, en pratique, ils feront un sacrifice méritoire, utile à la science et à eux-mêmes, en s'intéressant à certaines questions d'enseignement scientifique. Ils doivent favoriser la diffusion de la science en vue d'élever la mentalité publique au point de lui rendre intelligible l'importance de la recherche et de la lui faire apprécier à sa juste valeur, non point dans le but de conquérir plus aisément la faveur populaire et la notoriété, cette auréole de clinquant dont ils n'ont que faire, mais en vue d'obtenir les moyens nécessaires au travail, que dis-je, parfois la simple permission de travailler. »

Or, les musées d'histoire naturelle sont là pour servir à la diffusion de la science, à condition qu'ils ne soient plus comme autrefois des magasins, des bazars de curiosités, des mausolées ou des tombeaux. Les muséologues anglais, américains et allemands ont les premiers compris que l'instruction du public pouvait être faite dans le domaine des sciences naturelles par le musée organisé pour éveiller sa curiosité, adapté comme il le convient.

Commencée il y a trente ans, la transformation des musées zoologiques s'opère petit à petit ; elle est plus ou moins complète selon les moyens dont ils disposent. Mais un peu partout, les expositions de séries interminables de spécimens souvent mal empaillés ou tassés dans des bocaux pleins d'alcool jauni, devant lesquels le visiteur passe indifférent, sont remplacées aujourd'hui par des animaux préparés selon les derniers procédés de la taxidermie et de la

conservation. On s'est ingénié à les présenter dans leur milieu éthologique, surpris à tel ou tel moment de leur vie, isolés ou en groupes, montés dans des attitudes naturelles; leur exposition est devenue *biologique*. Pour faciliter l'enseignement par le musée, des préparations anatomiques, des modèles, des tableaux, des dessins rappellent les traits principaux des organisations animales et permettent de les comparer entre elles; par des cartes géographiques, des étiquettes avec couleurs conventionnelles, le public est rendu attentif à la distribution géographique des animaux soit sur les terres, soit dans les eaux. Et c'est ainsi que la vie est entrée dans des institutions faites de choses qui étaient mortes, pour servir toujours mieux le mouvement d'éducation intuitive dont sont animés maintenant les enseignements primaire, secondaire et supérieur.

Le public qui circule dans les musées scientifiques est très mélangé, il se compose de personnes d'âges divers, plus ou moins instruites en histoire naturelle; il faut donc qu'ils soient organisés de façon à les attirer et à les satisfaire les unes et les autres puisqu'ils doivent servir à l'instruction de tous. C'est pénétré de ces nouvelles tendances que nous tenions de leur plus autorisé protagoniste, le professeur Karl Möbius, l'organisateur des musées de Kiel et de Berlin, aux côtés duquel nous avons eu le bonheur de travailler de 1880 à 1883 comme assistant à l'Institut zoologique de l'Université de Kiel, que nous avons désiré installer avec le bienveillant concours de l'Etat, de la Société académique vaudoise, de généreux donateurs, le nouveau Musée cantonal de zoologie.

Nous exprimons notre reconnaissance à tous ceux qui nous ont aidé et nous remercions particulièrement M. W. Morton, adjoint à la direction du musée, et M. Murisier, assistant, pour leur très utile et précieuse collaboration.

« Peu, mais bien », telle est la formule que nous avons adoptée pour chercher à accomplir la tâche qui nous incom-



bait, tâche que nous aurions certainement mieux pu remplir si nous avions eu les moyens pécuniaires en suffisance à notre disposition et si nous n'avions pas dû abandonner après coup une partie des locaux réservés au Musée zoologique à d'autres services qui devaient aussi trouver leur place dans le Palais de Rumine.

### Origines du Musée zoologique.

Les collections publiques dont les débuts ne sont pas dus à l'initiative privée sont des exceptions. Celles qui sont réunies maintenant dans le Palais de Rumine, propriétés de l'Etat de Vaud, soit : le Musée des Beaux-arts, le Médaillier, le Musée préhistorique et des antiquités, les Collections de géologie, de paléontologie et de minéralogie, les Musées botanique et zoologique ont été créés par de généreux citoyens désireux de doter leur pays de moyens devant servir à son développement intellectuel.

Une notice sur l'histoire du Musée cantonal de Daniel-Alexandre Chavannes <sup>1</sup> dont nous avons présenté ailleurs l'activité féconde et le rôle important qu'il joua dans le développement des sciences dans notre pays <sup>2</sup>, relate comment avec son ami Lardy, ils conçurent le projet, après la mort du peintre Ducroz survenue en 1810, de retenir dans le pays les œuvres de l'artiste vaudois convoitées par l'étranger. Une souscription fut lancée, l'Etat s'y intéressa avec plusieurs particuliers et le Musée des Beaux-Arts était créé. Sur ces entrefaites, l'intéressante collection minéralogique constituée par le professeur Struve fut achetée par un riche anglais Marryat. Celui-ci après en avoir pris

<sup>1</sup> D.-A. Chavannes. *Notice historique sur le Musée cantonal*, journal de la Société vaudoise d'utilité publique, 9<sup>me</sup> année, 2<sup>e</sup> série 1844.

<sup>2</sup> H. Blanc. *Daniel-Alexandre Chavannes et Jacques-Auguste Chavannes*. Discours d'ouverture prononcé à la 92<sup>me</sup> session de la Société helvétique des Sciences naturelles à Lausanne. *Verhandlung der Sch. Naturf. Gesellschaft*, 1909.

les pièces qui manquaient à la sienne offrit à Lardy, avec lequel il était en relations scientifiques, ce qui restait de cette collection.

Cette proposition acceptée, il fallait trouver l'argent nécessaire pour cet achat. Une nouvelle souscription fut mise en circulation auprès d'un petit nombre de citoyens dont on connaissait les dispositions bienveillantes, nous citerons entre autres les noms du général F.-C. de la Harpe, de Grand d'Hauteville, de Perdonnet, de J.-J. Rivier. Les 4000 francs ainsi recueillis furent mis à la disposition des conservateurs de la collection Ducroz. Le Conseil d'Etat, sur la demande que lui adressèrent ceux-ci, décida qu'une grande salle prise sur d'anciens magasins situés dans le bâtiment de l'Académie, serait consacrée au Musée qu'il s'agissait de créer. La salle fut aménagée à temps pour y recevoir la Société helvétique des Sciences naturelles qui se réunissait pour la première fois à Lausanne, en juillet 1818, sous la présidence de D.-A. Chavannes. Tel fut le berceau de nos collections scientifiques.

Dans un manuscrit intitulé : « *Livre destiné à tenir en note tout ce que l'Académie possède ou acquerra en fait d'antiquités et d'objets relatifs à l'histoire naturelle, commencé en janvier 1779 par le professeur A.-C. Chavannes, bibliothécaire* », nous apprenons qu'à côté de nombreuses pièces de monnaies anciennes, cette vénérable institution, fondée par Berne en 1537, possédait une modeste collection d'objets relatifs à l'histoire naturelle offerts sans doute par des particuliers. Nous relevons 578 coquilles, 377 pétrifications, 239 oiseaux étrangers et indigènes, une petite collection de serpents de Surinam, quelques quadrupèdes à l'eau de vie, quelques insectes et oiseaux en tableaux <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Nous devons la communication de cet intéressant manuscrit, à notre collègue, M. le professeur de Molin, conservateur du Musée historique.

En 1826, plusieurs des citoyens qui avaient contribué à la création du Musée, pensèrent qu'il fallait remplir la lacune qu'offrait le règne animal et acheter dans ce but la collection personnelle de D.-A. Chavannes bien connue de tous les naturalistes qui de passage à Lausanne ne manquaient pas de la visiter. Nous devons rappeler ici que D.-A. Chavannes tenait de sa belle-mère, qui l'avait appris en Hollande, l'art d'empailler les oiseaux et il l'avait étendu aux quadrupèdes.

Depuis trente ans, ce naturaliste n'avait cessé de travailler à augmenter sa collection qui comprenait d'après les catalogues manuscrits de son auteur déposés dans la Bibliothèque du Musée: la plupart des mammifères sauvages qui habitaient alors la Suisse et de nombreux sujets exotiques, une série à peu près complète des oiseaux d'Europe avec les nids et les œufs de beaucoup d'entre eux, beaucoup d'oiseaux rares et précieux des diverses parties du monde. La dite collection renfermait encore divers reptiles de la Suisse et plusieurs espèces exotiques, presque tous les poissons du Léman avec de nombreux poissons de mer, plusieurs séries d'animaux sans vertèbres et diverses préparations servant à l'enseignement de l'anatomie comparée.

Désireux d'assurer au canton de Vaud cette collection si précieuse, taxée 24 000 francs, pour éviter qu'elle ne passât un jour à l'étranger, quelques citoyens pensèrent que le meilleur moyen pour se la procurer était de faire appel à tous les Vaudois qui voudraient contribuer à une œuvre vraiment nationale. Ils soumièrent leur projet au Conseil d'Etat, qui, le 1<sup>er</sup> novembre 1826 leur faisait connaître qu'il en approuvait le but patriotique et s'empresserait de faire disposer de la manière la plus convenable l'emplacement nécessaire pour recevoir cette collection dans le Musée. Certaines circonstances engagèrent le Comité à suspendre momentanément ses démarches. En 1833, un nouvel appel

fut lancé signé par Rigou, de Saussure, Delessert, Rivier, Perdonnet, Ch.-A. Bugnion. Il fut heureusement entendu; la collection Chavannes put être achetée et offerte à l'Etat qui, comme il l'avait promis, aménagea les salles nécessaires pour la recevoir dans le bâtiment de l'Académie ». C'est cette collection importante qui fut la base de notre Musée zoologique<sup>1</sup>.

Le cahier d'entrée d'objets destinés au Musée tenu à jour par D.-A. Chavannes de 1829 à 1833 relate que pendant le courant de l'été 1833 et le commencement de 1834, le professeur D.-A. Chavannes a déposé dans les salles du Musée les diverses collections de zoologie pour lesquelles une souscription avait été ouverte. Ces collections avaient été évaluées à 24 000 francs. Les souscriptions se sont élevées à la somme nette de 12 447 francs, M. Chavannes a fait abandon du reste.

Le Musée Arlaud ayant été inauguré le 1<sup>er</sup> janvier 1841, la place occupée par les tableaux, aquarelles et dessins devenant libre, les collections de zoologie, de minéralogie, de géologie, de paléontologie, de botanique, d'antiquités, d'ethnologie, les reliefs topographiques, la numismatique purent s'étendre dans une salle du bâtiment de l'Académie.

Dès lors, grâce à l'appui de l'Etat et de nombreux donateurs notre Musée cantonal vaudois vit ses séries augmenter rapidement. Ses fondateurs qui furent ses premiers conservateurs, D.-A. Chavannes et Charles Lardy, contribuèrent pour une large part à son développement. Puis leur succédèrent le docteur Joël, le docteur Dépierre, le professeur J.-Auguste Chavannes, le docteur Gaudin, le docteur Jean de la Harpe, le professeur du Plessis, le docteur Larguier. Les conservateurs adjoints Combe, vétérinaire, C. Morton et H. Goll apportèrent aussi leur géné-

---

<sup>1</sup> Extrait du journal de la Société vaudoise d'Utilité publique, 1833.

reux concours au développement du Musée. Mais nous devons ici rappeler les importants services que Ch. Bastian a rendus pendant près d'un demi-siècle à nos collections. Préparateur habile, excellent chasseur et très bon observateur, il n'a cessé de 1850 à 1892 d'augmenter celles-ci en sujets montés avec beaucoup d'art, car il savait rendre les apparences de la vie aux dépouilles des hôtes de notre lac, de nos étangs et de nos bois.

Lorsqu'en 1874, les collections de géologie et de minéralogie furent sorties du Musée d'histoire naturelle pour être installées par les soins de leur conservateur, le professeur Renevier, dans le bâtiment de l'Institut morave que l'administration cantonale venait d'acheter à la Cité, le Musée zoologique put prendre possession des salles laissées libres<sup>1</sup>.

Par un arrêté du 19 mai 1873, le Conseil d'Etat modifiait les anciennes dispositions régissant la garde de nos collections en confiant la direction du Musée à une commission composée, comme président, du Chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes qui était alors Louis Ruchonnet et de quatre conservateurs dont deux pour la zoologie, un pour la botanique et un pour les collections géologique et minéralogique avec des adjoints dont le nombre n'était pas déterminé; les conservateurs avaient sous leurs ordres des préparateurs. Ces nouvelles dispositions administratives affirmèrent la séparation nécessaire des collections biologiques des collections géologiques qui dès ce moment devaient devenir toujours plus indépendantes les unes des autres; c'était consacrer de cette façon une division du travail qui s'imposait par l'importance toujours plus grande prise par nos diverses collections cantonales et par leurs installations dans des locaux différents. Un grand bien devait encore résulter de cette

---

<sup>1</sup> E. Renevier. *Notice sur l'origine et l'installation du Musée géologique de Lausanne*, 1895.



nouvelle organisation ; elle permettait à nos musées d'avoir le personnel utile dont ils avaient le plus pressant besoin, aussi prirent-ils dès cette époque un nouvel essor.

L'année 1886 fut particulièrement favorable au développement du Musée de zoologie dit le rapport de son conservateur d'alors, le docteur J. Larguier<sup>1</sup>.

« Les locaux laissés vacants par le transfert de l'enseignement de la physique dans un autre bâtiment ont été réparés et aménagés, ils ont valu au Musée deux nouvelles salles en enfilade avec celles déjà existantes. La dernière a été également munie de vitrines neuves. Le Musée se compose actuellement de cinq salles symétriques parfaitement éclairées et meublées. »

Mais l'événement important fut l'achat fait en 1886 de la collection du capitaine Claude Vouga, (1795-1884), ornithologiste distingué, qui comprenait 1079 oiseaux montés avec soin, appartenant tous à la faune paléarctique et parmi lesquels de nombreuses raretés. Sur la demande du docteur Larguier qui avait appris que cette collection bien connue des spécialistes était à vendre, la commission des Musées et la Société vaudoise des sciences naturelles, jugeant qu'il importait de la garder en Suisse romande, prirent l'initiative d'une souscription publique dont la réussite fut complète. Cent vingt et un souscripteurs dont un tableau placé au Musée a fixé les noms, contribuèrent pour une somme de 8000 francs à l'achat de la collection Vouga dont le prix très modeste avait été fixé à 12 000 fr. Le solde non couvert par les souscripteurs fut payé au moyen d'annuités prélevées sur le budget annuel du Musée zoologique. Cette collection précieuse fut installée dans les salles III et IV du Musée, formant un ensemble très instructif et intéressant.

Dès le 11 juin 1887, les conservateurs des divers Musées

---

<sup>1</sup> Compte-rendu pour 1886, p. 43.

scientifiques cantonaux eurent à se préoccuper, sur la demande qui leur en était faite par l'autorité supérieure, du transfert de leurs collections dans le futur édifice que la ville de Lausanne devait faire construire pour satisfaire aux volontés testamentaires de Gabriel de Rumine, sanctionnées par les décisions de la commission dite de Rumine. Le 11 août 1891, ils furent convoqués à une conférence présidée par le Chef du Département de l'Instruction publique d'alors, M. E. Ruffy, pour discuter avec l'architecte André de la nouvelle installation des collections dans le bâtiment à construire; ils eurent ainsi l'occasion de présenter leurs desiderata, d'émettre leur opinion sur la place dont ils avaient besoin et sur l'orientation des locaux futurs<sup>1</sup>.

Après avoir longtemps attendu dans les vieux locaux poussiéreux et trop petits du bâtiment de l'Académie, sis à la Cité, nous eûmes enfin la satisfaction de pouvoir commencer en 1906 le transfert des collections zoologiques préalablement rajeunies, dans les nouvelles salles du Palais de Rumine. Le 29 décembre 1908, nous avons le plaisir de présenter la Collection d'anatomie comparée et d'enseignement aux membres de la Société zoologique suisse réunis en assemblée générale à Lausanne; l'ouverture du Musée zoologique (collection générale et collection locale) complètement installé put avoir lieu le lundi 6 septembre 1909 à l'occasion de la 92<sup>me</sup> session de la Société helvétique des Sciences naturelles siégeant à Lausanne au Palais de Rumine (Fig. 1). Le service de l'enseignement universitaire de la zoologie et de l'anatomie comparée avait déjà pu prendre possession des laboratoires et auditoire qui lui étaient réservés dans cet édifice en septembre 1905, après avoir été pendant longtemps logé dans des locaux toujours

---

<sup>1</sup> Assistèrent à cette conférence, les conservateurs des Musées: le professeur E. Renevier (1831-1900), le professeur J.-B. Schnetzler (1823-1896), le docteur J. Larguier (1844-1894) et le professeur H. Blanc.



provisoires, soit à la Cité dans l'ancienne Caserne n° 1,

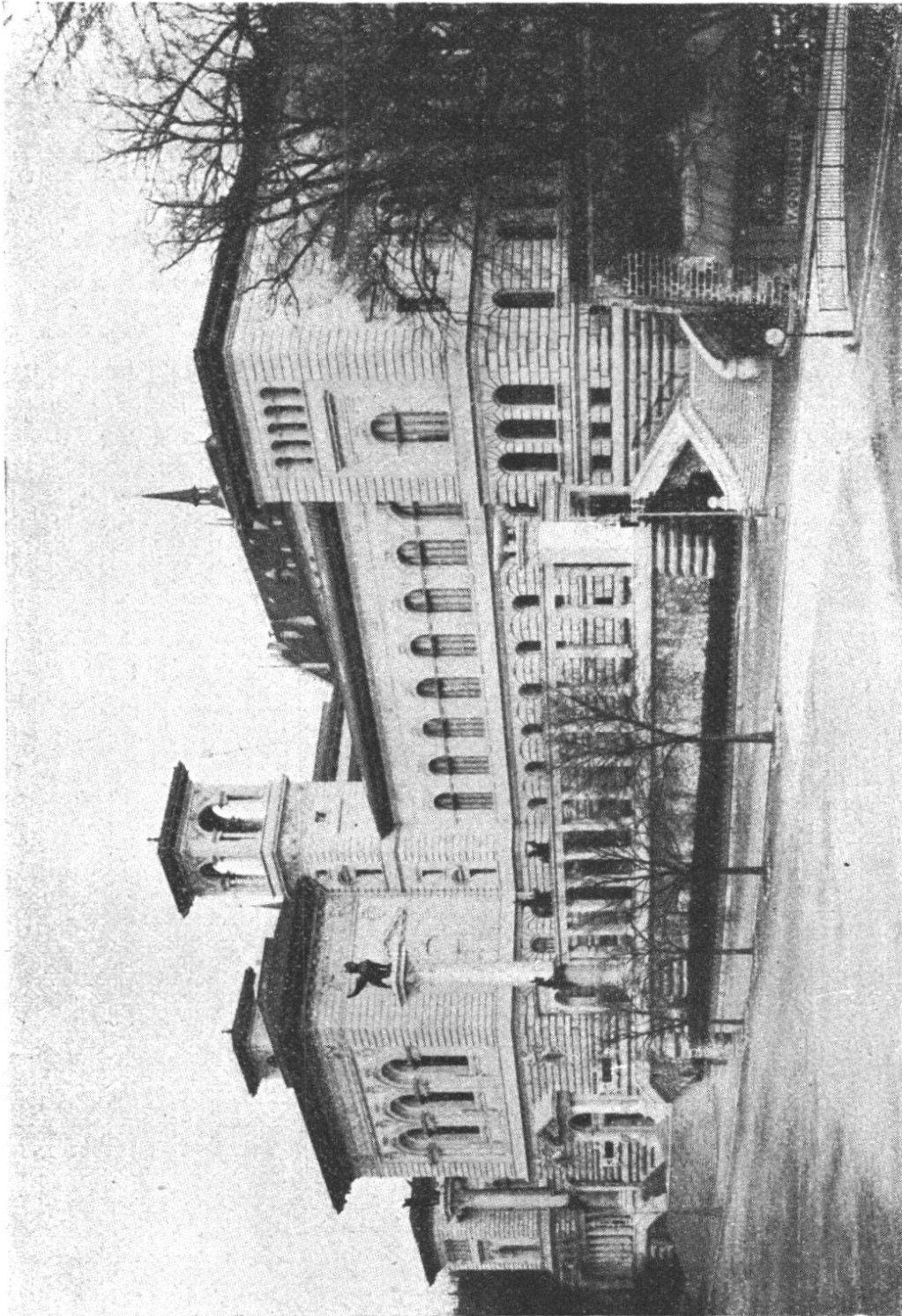


Fig. 1. — Palais de Rumine.

soit à l'Ecole de physique ou encore à la place du Tunnel n° 11.

## Installation générale.

Partant du principe que tout musée scientifique doit, si possible, être adapté au pays auquel il appartient, Lausanne étant une ville universitaire, nous ne pouvions pas songer à organiser un musée exclusivement biologique ou régional. Pour satisfaire et le grand public et les besoins de l'enseignement supérieur, nous avons adopté les trois grandes divisions suivantes :

- a) *Collection générale systématique et biologique.*
- b) *Collection régionale ou de la faune vaudoise.*
- c) *Collection pour l'enseignement (Musée d'anatomie comparée).*

Si nous avons tenu à installer dans deux salles différentes la collection générale et celle de l'enseignement, c'est avant tout pour les raisons d'ordre didactique et économique que voici : Le professeur doit, pour animer son cours, avoir à sa disposition des objets de démonstration, son devoir est d'en présenter le plus possible à ses étudiants parce que les mémoires visuelle et auditive doivent s'entr'aider. Ceux qui travaillent dans les laboratoires pour faire plus ample connaissance avec les formes animales, leurs morphologies externe et interne, leur développement, ont besoin d'avoir entre les mains des préparations modèles pour les guider dans les travaux de dissection. Mais ce matériel de démonstration utilisé à l'auditoire ou au laboratoire mis sans cesse en circulation, exposé dans les meubles de la collection générale, ceux-ci devant être trop souvent ouverts pour les besoins de l'enseignement risquent d'être envahis par la poussière, les insectes parasites. Une collection destinée à l'enseignement universitaire constituant un tout à part, offre encore le grand avantage de pouvoir servir de salle d'étude et de démonstration et depuis que nous disposons

de la nôtre, les préparations aux spécimens secs ou en alcool ne circulent plus pendant les cours dans l'auditoire

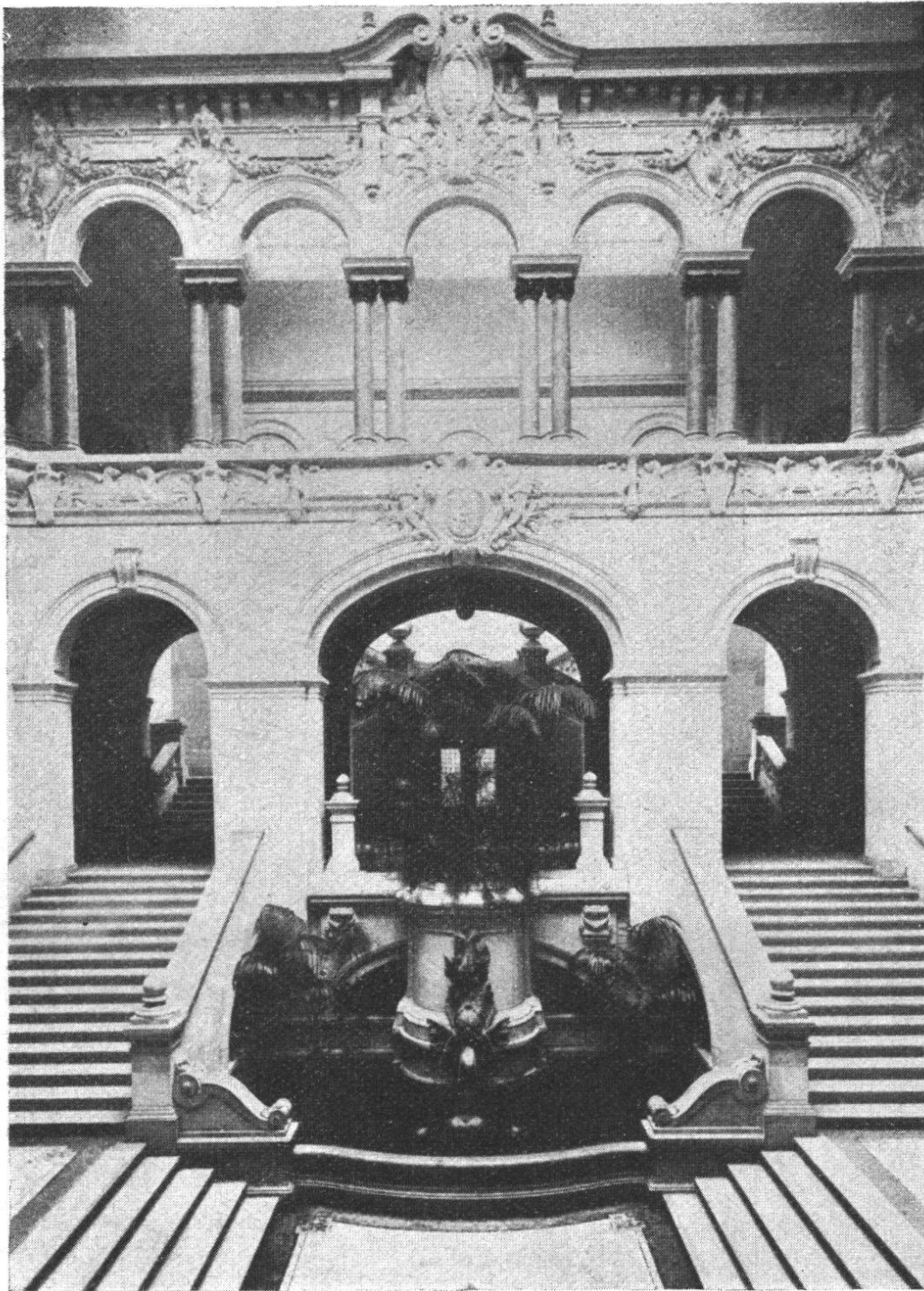


Fig. 2. — Palais de Rumine. — Atrium.

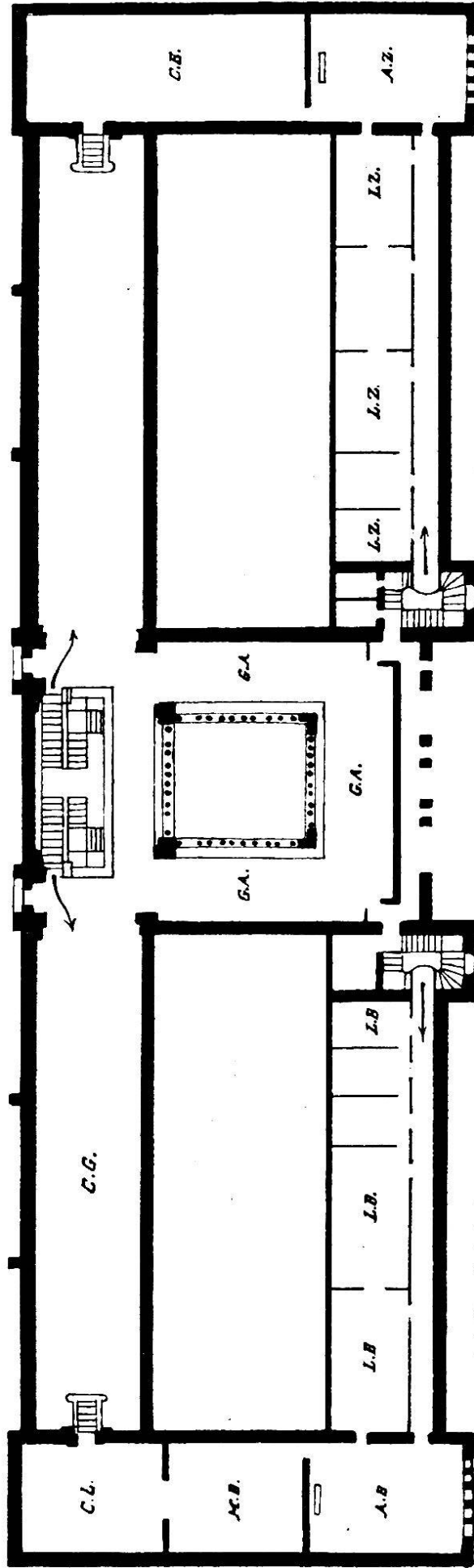
où nous avons souvent vu l'étudiant soucieux de prendre des notes, les regarder à la hâte pour les passer plus loin

PLÁN DU 1<sup>er</sup> ÉTAGE.

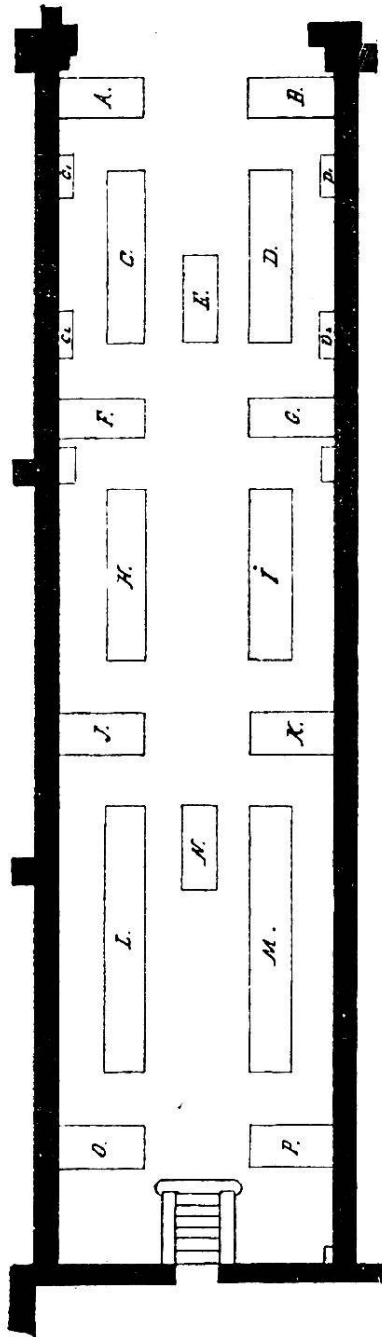
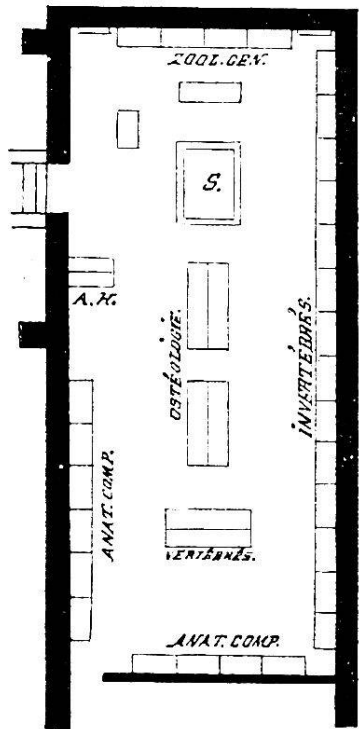
MUSÉE ZOOLOGIQUE.

AILE NORD.

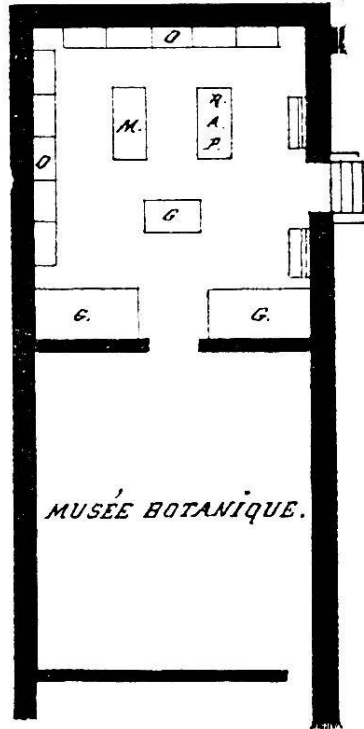
AILE SUD.



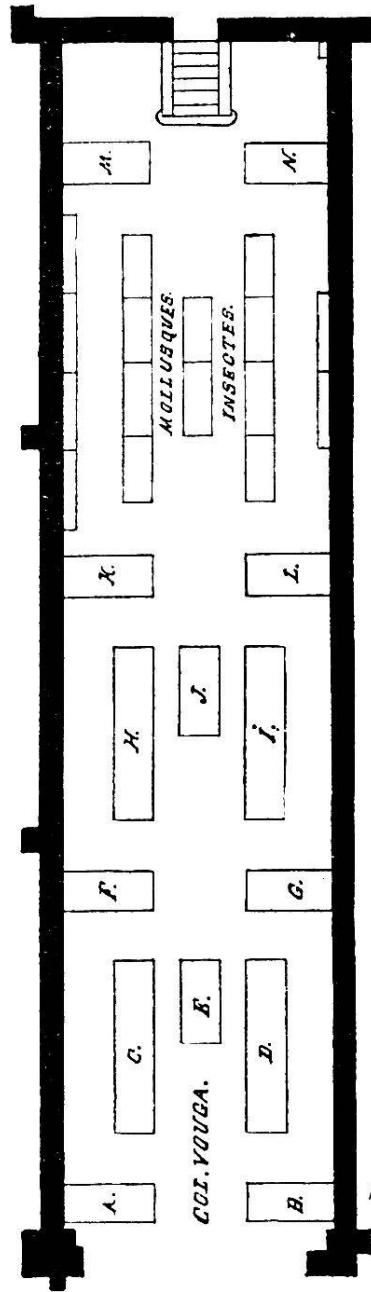
A. Aula. — G. A. Galerie de l'Atrium. — L. Z. Laboratoire de zoologie. — A. Z. Auditoire de zoologie. — C. E. Collection d'enseignement. — C. G. Collection générale. — M. B. Musée botanique. — A. B. Auditoire de botanique. — L. B. Laboratoire de botanique.



COLLECTION RÉGIONALE



COLLECTION GÉNÉRALE - AILE SUD.



PLAN DES COLLECTIONS GÉNÉRALE, RÉGIONALE ET D'ENSEIGNEMENT



à un autre qui, moins consciencieux, plus distrait, les arrêtaient pour les manipuler maladroitement et les cacher ensuite détériorés ou cassés dans quelque coin de l'auditoire. L'expérience nous a démontré que nous étions dans le vrai en adoptant la séparation de la collection générale, destinée avant tout au public, de la collection spéciale organisée pour l'enseignement universitaire située à proximité immédiate de l'auditoire de zoologie. (Planche 1.)

Le visiteur pénètre dans le Musée zoologique par l'Atrium qui occupe le corps central du Palais et duquel partent deux escaliers latéraux qui conduisent dans les deux ailes nord et sud du Musée, situé au premier étage, et aux Musées géologique, paléontologique, archéologique installés au rez-de-chaussée. La figure 2 représente cette partie de l'édifice dont on admire sans réserve la belle architecture, traitée en style florentin. Les deux escaliers susmentionnés qui, en temps ordinaire, sont fermés par des grilles s'ouvrent directement dans la *Collection générale*. Cette division du Musée occupe une grande galerie longue de 90 mètres, large de 9,50 mètres avec une surface meuble de 700 mètres carrés.

Les *Collections régionale* et *d'enseignement* sont dans deux salles perpendiculaires à la grande galerie, la première mesure 100 m<sup>2</sup>, la seconde 200 m<sup>2</sup> de surface. De la *Collection régionale* (aile nord) on passe dans le Musée de botanique et de la seconde (aile sud) dans l'auditoire de zoologie. La hauteur de ces divers locaux est de 5 mètres jusqu'à la corniche de la partie cintrée du plafond qui est fait d'un double vitrage; sans jours latéraux, ils sont tous éclairés par la lumière zénithale qui peut être, selon les besoins, tempérée par de grands rideaux d'étoffe jaune. Etant donné ces conditions d'éclairage des salles, comment devons-nous disposer les vitrines et les meubles destinés à l'exposition? Fallait-il tous les aligner le long des parois ou adopter les systèmes dits « en chapelle, en boxes »?

Pour des raisons d'esthétique, d'éclairage, de surveillance, pensant surtout à l'avenir, un musée devant toujours finir un jour ou l'autre par manquer de place, nous avons préféré adopter un système mixte pour la grande galerie et disposer la plupart des vitrines des deux salles annexes le long des parois. (Planche 2.)

Trois des côtés de la galerie de l'Atrium étant occupés par la collection de minéralogie; le quatrième, limitant la galerie zoologique, a été laissé libre de meubles et nous avons placé la collection d'œufs et de nids d'oiseaux autour des rampes des deux escaliers de la galerie centrale. (Fig. 6.)

Nous avouons que pour l'instant la grande galerie paraît « mal habillée », ses longues et hautes parois sont désagréablement nues, mais nous espérons qu'avec le temps nous pourrons les décorer avec des trophées de bois, de cornes et des tableaux. Il est très possible aussi que d'ici à quelques années les collections d'objets légers tels que les oiseaux soient exposées sur des galeries faites de fer et de verre qui pourront être construites sans difficultés le long des parois, lorsque la place manquera, et c'est à cela que nous avons songé en adoptant des vitrines qui ne soient pas trop hautes.

Le Musée zoologique est comme tous les musées modernes, tempéré par des corps de chauffe; la ventilation est assurée par quatre grands ventilateurs électriques, et il peut être éclairé en partie par des lampes à arc et par des lampes ordinaires.

Les locaux annexes sont : un magasin-dépôt qui a dû être réduit, à notre grand regret, pour pouvoir loger la bibliothèque scientifique de la Société vaudoise des sciences naturelles; un atelier pour le préparateur taxidermiste attaché au musée; une chambre à macération. Avec le terrarium et l'aquarium, ces locaux sont tous situés au sous-sol, dans l'aile sud du Palais avec entrées indépendantes. Le conservateur adjoint à la direction est logé au



rez-de-chaussée avec le service de l'entomologie; la bibliothèque du musée, le cabinet du conservateur qui est aussi celui du professeur chargé de l'enseignement universitaire de la zoologie et de l'anatomie comparée sont au premier étage, à proximité immédiate des collections.

### Mobilier.

L'exposition des animaux grands et petits qui doivent figurer dans un musée zoologique, comporte des meubles différents; l'uniformité n'est pas possible comme pour d'autres musées scientifiques, parce qu'ils sont encore préparés, conservés de diverses façons. Pour obtenir quand même une harmonie nécessaire, nous avons adopté, pour meubler la galerie centrale, deux types de meubles: *a*) la vitrine reposant sur un socle ou un buffet bas en bois pitch-pin destinée aux spécimens taxidermisés ou montés en alcool; *b*) le buffet à pans coupés vitrés pour les insectes et les mollusques. (Fig. 3, 4.)

Meuble *a*. Les dimensions du meuble-vitrine sont: hauteur totale 2.60 m., largeur 3 m., profondeur 1.45 m. Le corps en fer à quatre portes, est vitré en verre belge, demi-glace, n'ayant pu obtenir le verre glace plus transparent mais beaucoup plus cher; la face supérieure du meuble est vitrée en verre diamanté pour éviter que la poussière ne s'y voie et nous avons en outre réussi par ce moyen à économiser des nettoyages répétés et dangereux. Afin d'isoler le corps supérieur vitré du corps en bois, buffet ou socle, pouvant présenter à la longue des fissures désagréables, ce dernier a été recouvert d'une plaque de tôle qui rend les deux corps du meuble indépendants l'un de l'autre. Si nous n'avons pas voulu adopter la vitrine faite uniquement de fer et de verre telle qu'on la voit aujourd'hui dans plusieurs musées modernes, c'est parce que, outre son prix élevé, elle nous paraissait un peu froide à l'œil. Le corps vitré est

muni à l'intérieur de crémaillères en fer, avec porte-rayons de cinq longueurs différentes pour permettre l'exposition étagée des divers objets. L'usage des rayons en verre

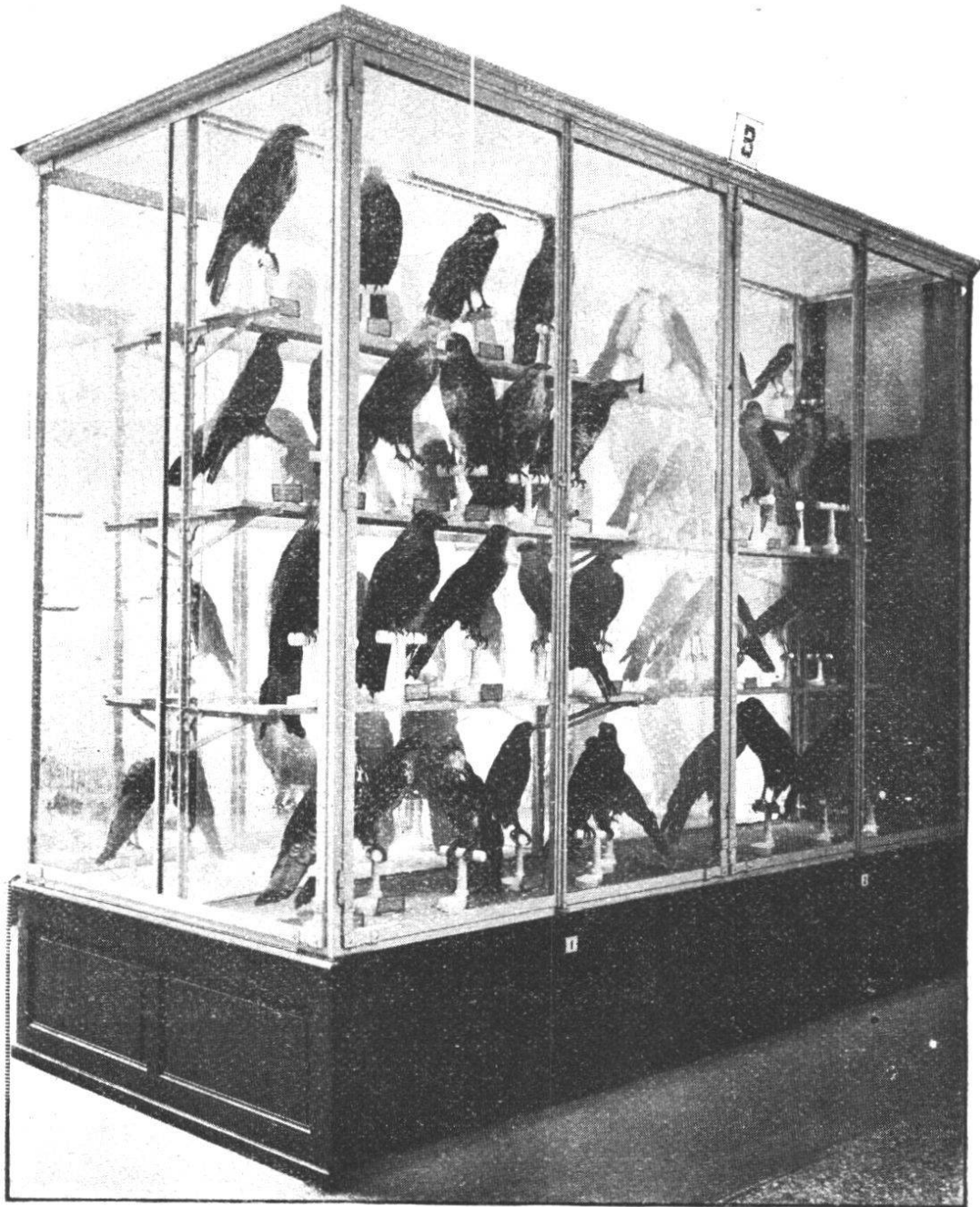


Fig. 3.

glace, qui ont le grand avantage d'être solides sans supprimer la lumière, nous étant interdit vu leur coût élevé, nous l'avons remplacé par un type unique de rayon ayant

1.45 m. de long et 15 cm. de large, fait d'une plaque de tôle rivée sur un cadre en fer capable de supporter un poids considérable sans fléchir. L'arrangement des objets

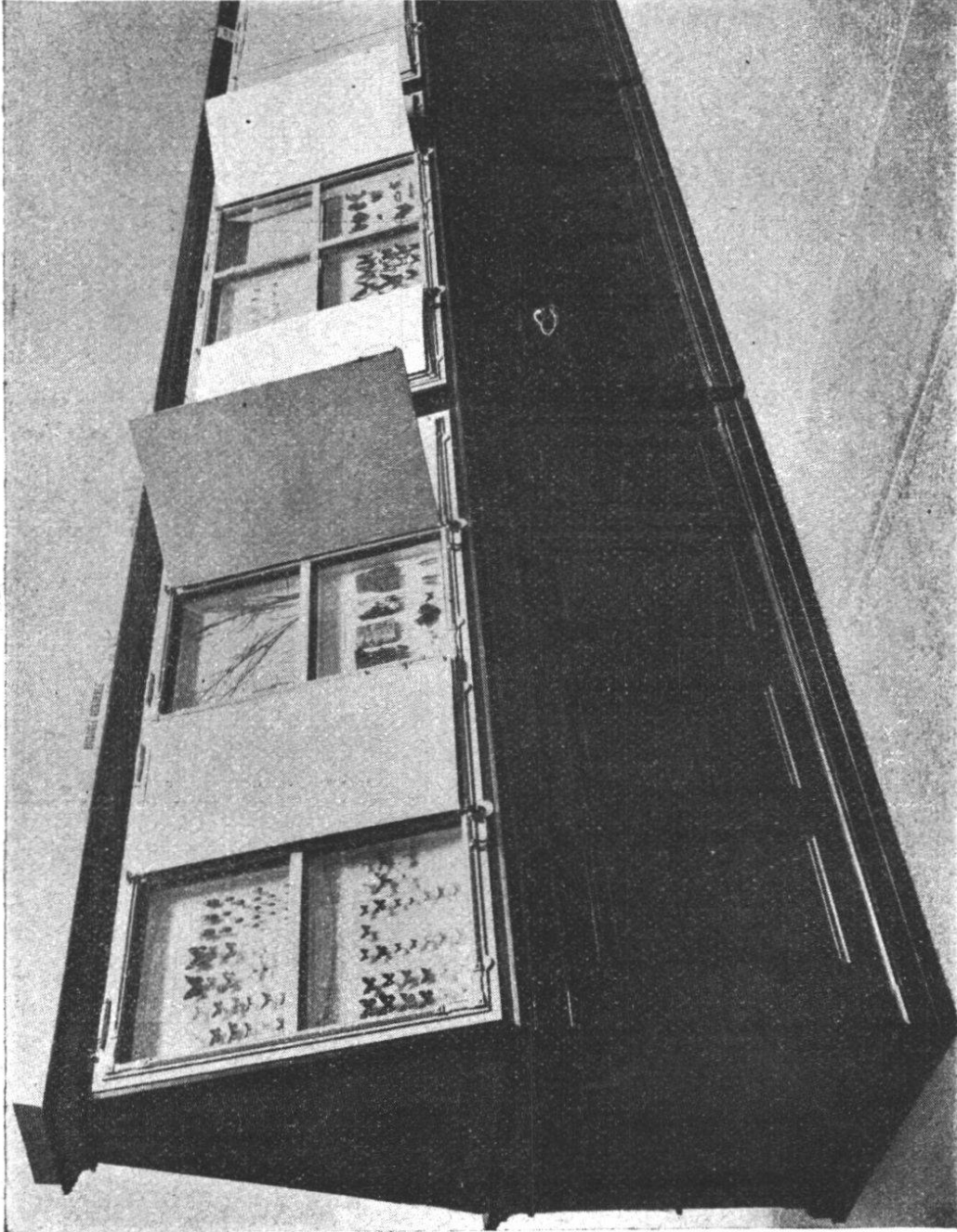


Fig. 4.

à exposer nous a été ainsi beaucoup facilité, nous aidant encore pour cela de petits bancs en fer fixés selon les besoins aux porte-rayons et aux crémaillères.

On voit souvent les séries des objets exposées dans les vitrines séparées les unes des autres par des cloisons en

bois, qui font que certaines d'entre elles sont moins bien éclairées que d'autres; or, pour obvier à cet inconvénient,

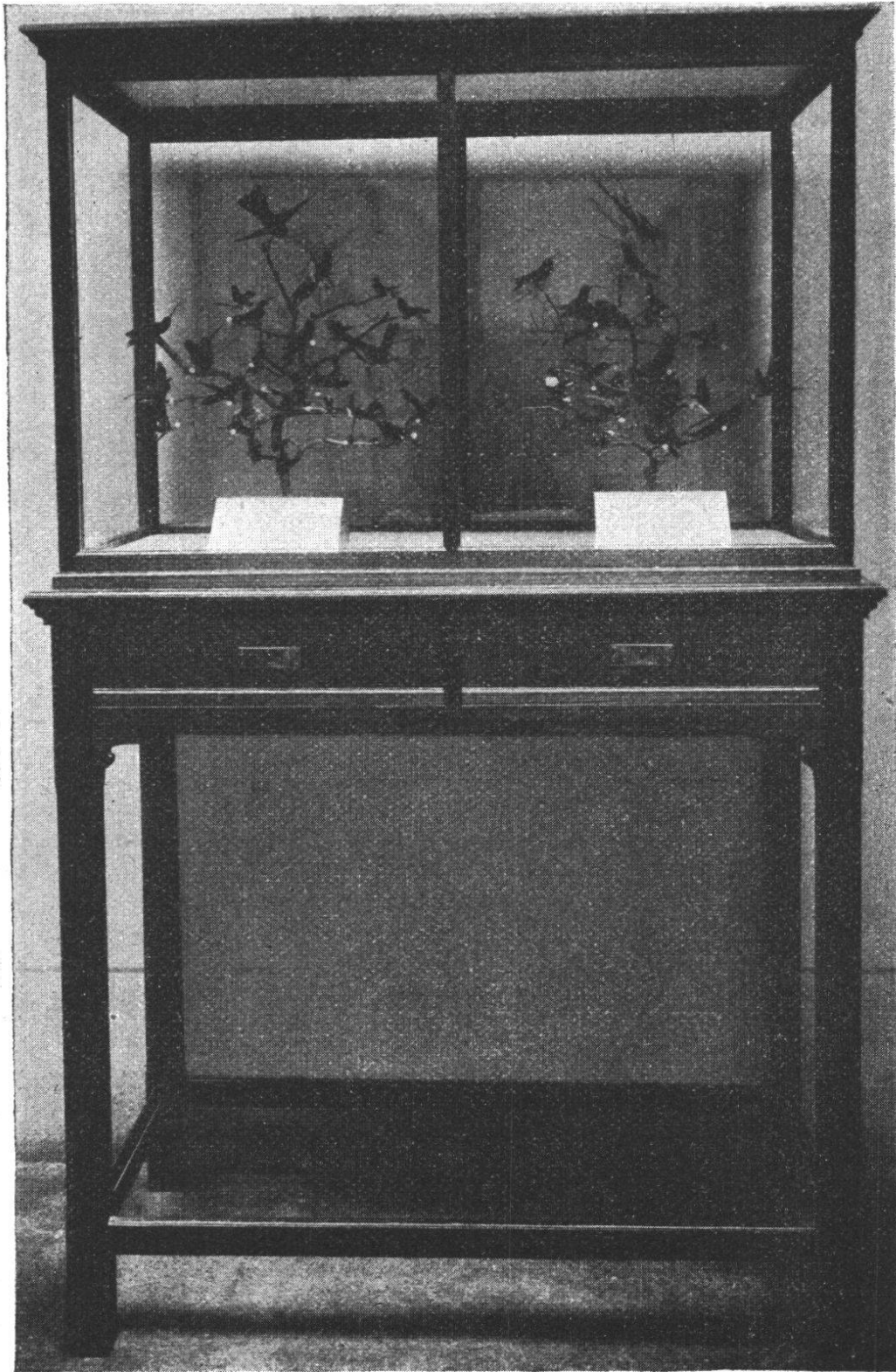


Fig. 5



nous avons adopté comme cloison séparative un rideau fait de gaze légère, jaune pâle, collé pour le maintenir tendu, à

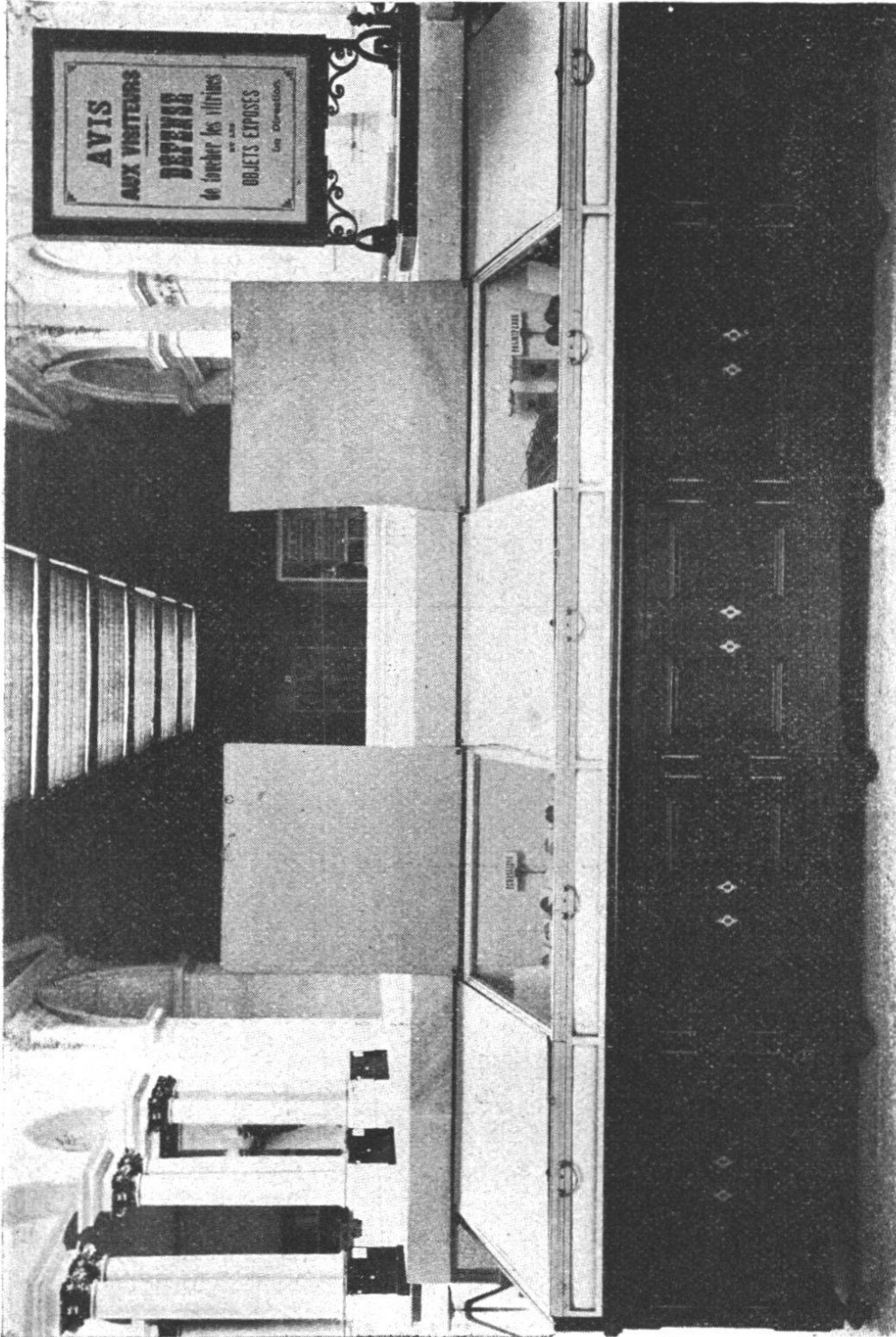


Fig. 6.

deux tringles dont une est retenue en haut de la vitrine à des crochets, l'autre reposant sur son fond. La séparation

désirée est ainsi obtenue sans difficulté et la lumière pénètre également dans tout l'intérieur de la vitrine ; les crochets internes sont en outre très utiles pour suspendre certaines pièces ou des tableaux explicatifs.

Les vitrines de la collection d'enseignement et de la faune vaudoise ont été faites selon le type ci-dessus, mais comme elles devaient être en grande partie adossées contre les parois des salles, leur fond est en tôle épaisse remplaçant avantageusement le bois le plus sec qui travaille encore exposé au chauffage central. (Fig. 3, 7.)

Meuble *b*. Le buffet à pans coupés vitrés, adopté pour l'exposition des insectes et des mollusques, est fait de deux parties inséparables en bois pitchpin ; le corps inférieur à deux portes sur ses deux faces, mesure 95 cm. de haut, 2.30 m. de large et 1 mètre de profondeur. Le corps supérieur mesure 1 m., il a ses pans vitrés à l'inclinaison de 70° qui représentent 3.40 m<sup>2</sup> de surface d'exposition. (Fig. 4.)

Les oiseaux-mouches, trop petits pour figurer dans de grandes vitrines, ont été placés dans deux meubles spéciaux (Fig. 5) ; les nids et œufs d'oiseaux sont exposés dans deux petits meubles vitrés, placés à l'entrée des deux ailes nord et sud de la galerie principale. (Fig. 6.) Les quelques squelettes de grands mammifères que nous possédons reposent sur un meuble à trois gradins, et les gros crânes, pour faciliter leur démonstration, sont sur de petites tables tournantes. Ajoutons que la couleur jaune clair des parties en fer et de leurs accessoires s'harmonise avec celle des parois des salles.

Nous avons la satisfaction de constater que tous les meubles du Musée zoologique ont pu être établis par des industriels lausannois, d'après des croquis que nous avons livrés aux architectes qui les ont mis au point pour assurer leur exécution définitive.

---

## Exposition. Etiquetage. Conservation des collections.

*Exposition.* — Nous aurions bien aimé pouvoir ordonner quelques grands groupes biologiques dans la galerie centrale du Musée de Lausanne, destinés à montrer au public certains mammifères et oiseaux surpris dans leur milieu habituel, avec des attitudes diverses donnant l'illusion de la vie tels qu'on en voit dans les nouveaux musées d'histoire naturelle<sup>1</sup>; mais nous n'aurions plus eu de place pour exposer tout ce qui était digne de figurer encore dans les vitrines de la Collection générale. Pour l'instant, celle-ci ne renferme que quelques modestes exemples de biologie, mais, en attendant mieux, nous avons tenu à rappeler, au moins pour les mammifères, divers reptiles, le terrain sur lequel ces animaux vivent. Si les oiseaux de la collection générale sont restés montés sur des perchoirs, sauf les grands rapaces qui sont sur rochers, ceux de la faune vaudoise ont été naturalisés biologiquement, et, quand nous le pouvions, en famille, avec le nid, les œufs et les petits. Une partie de nos animaux alpestres sont réunis dans une grande vitrine avec rocailles et un fond rappelant un coin de nos Alpes vaudoises, exécuté par un de nos bons artistes, feu le peintre Renevier (Fig. 7); une seconde vitrine, encore en travail, est destinée à recevoir quelques hôtes de nos bois et de nos champs.

Il va sans dire que le quadrupède ou l'oiseau *empaillé*, bourré de chiffons ou d'étoupe, n'entre plus dans nos collections; il a été remplacé par l'animal modelé, préparé selon les nouveaux procédés de la taxidermie. Cet art nouveau comporte, à côté de l'habileté professionnelle, la con-

---

<sup>1</sup> Le Musée d'histoire naturelle de Francfort, récemment installé dans ses nouveaux locaux de l'Allée Victoria, possède, en particulier, de beaux groupes dioramiques et zoogéographiques.



naissance exacte des formes anatomiques dictées par l'ossature, la musculature, leurs rapports avec la peau et l'étude des formes animales vivantes dans leur milieu,

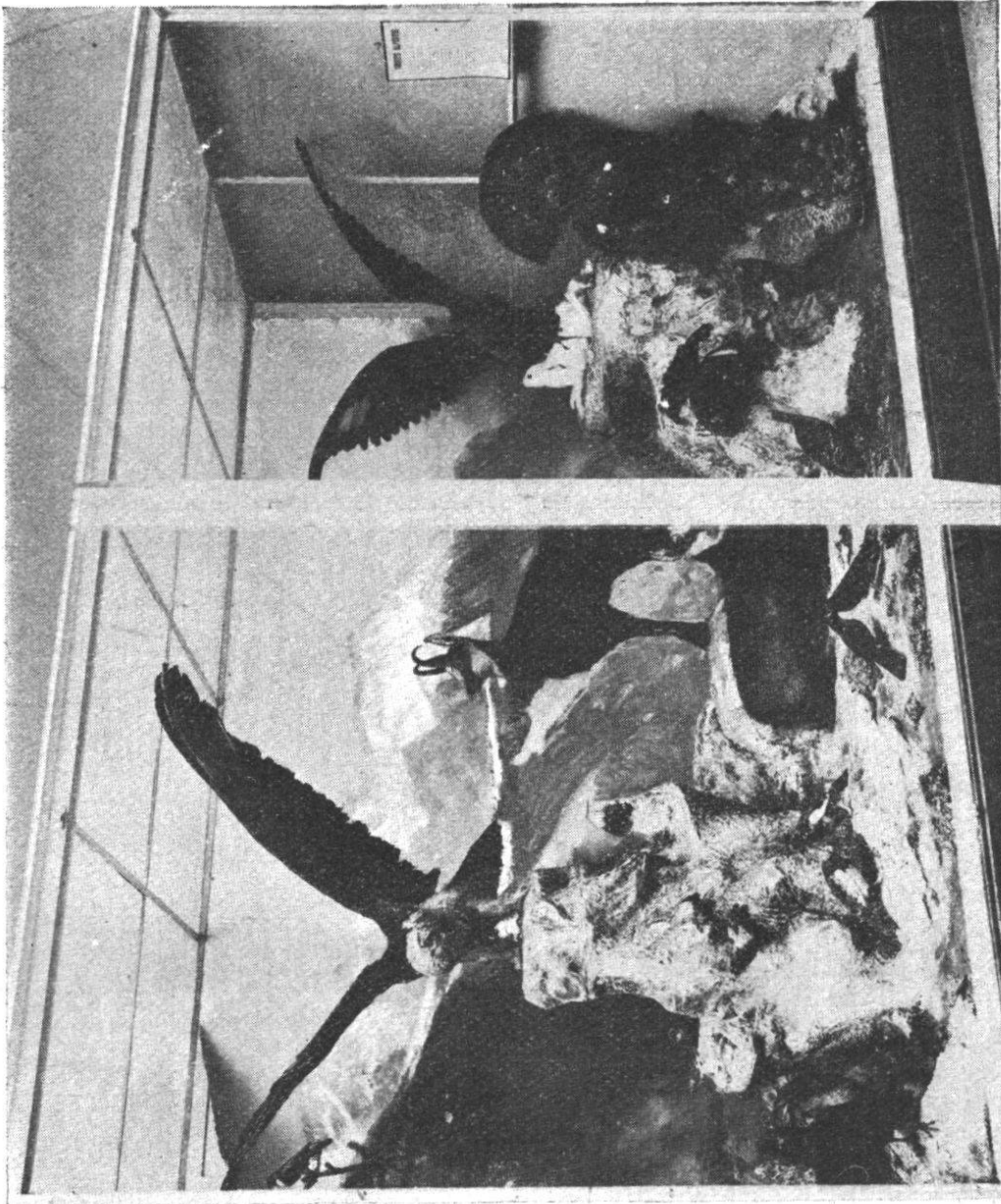


Fig. 7. — Groupe alpestre.

pour en reproduire fidèlement la physionomie, la pose, les allures diverses. Le taxidermiste actuel n'est plus l'empailleur d'autrefois, c'est un professionnel qui doit être à la fois artiste et naturaliste, bon observateur du vivant, s'il veut pouvoir naturaliser comme il le faut les animaux devant entrer en vitrines.

Pour rajeunir le Musée, nous avons dû brûler pas mal de vieux sujets dont les poils ou les plumes tombaient, « ayant subi des ans l'irréparable outrage » ; ce fut, entre autres, le cas d'un grand renne empaillé au commencement du siècle passé. Sa peau avait été tendue sur de l'étope entourant un grossier gabarit fait de planchettes clouées sur une poutre traversant le corps ; les yeux de ce sujet étaient deux verres de montre, en dedans desquels deux boutons noirs de bottines avaient été collés pour représenter les pupilles. Les figures 8 et 9 permettent de se rendre compte des étapes successives par lesquelles a passé un daim naturalisé selon les procédés actuels, par le préparateur taxidermiste attaché au musée. La figure 8 fait voir comment la musculature du corps, des membres, soigneusement mesurée sur le cadavre de l'animal, est reproduite à l'aide de faisceaux de paille tressés et cousus ensemble. La figure 9 montre la même pièce plus avancée dans sa préparation ; le corps de l'animal est recouvert d'une couche de terre à modeler, prêt à recevoir la peau qui sera tendue et cousue pendant qu'elle est encore humide du bain désinfectant dans lequel elle trempait. Des yeux d'émail, reproduction fidèle de ceux de l'animal, seront placés derrière les paupières dans le moulage de la tête. Le corps des petits mammifères, celui des oiseaux est reproduit en tourbe, en bois et en filasse, d'après les mesures prises sur le sujet.

Toutes les préparations anatomiques, tous les animaux conservés à l'alcool à 70% ou à 80% ont été montés dans des cylindres de verre avec pied, fermés avec des plaques collées à la colle de poisson. Pour obtenir encore une fermeture plus hermétique, les plaques des bocaux de la collection d'enseignement sont, en outre, recouvertes d'un morceau de vessie de porc solidement attaché, verni au ripolin noir. Nous pouvons recommander ce procédé de fermeture qui nous satisfait mieux que d'autres, puisque depuis quatre

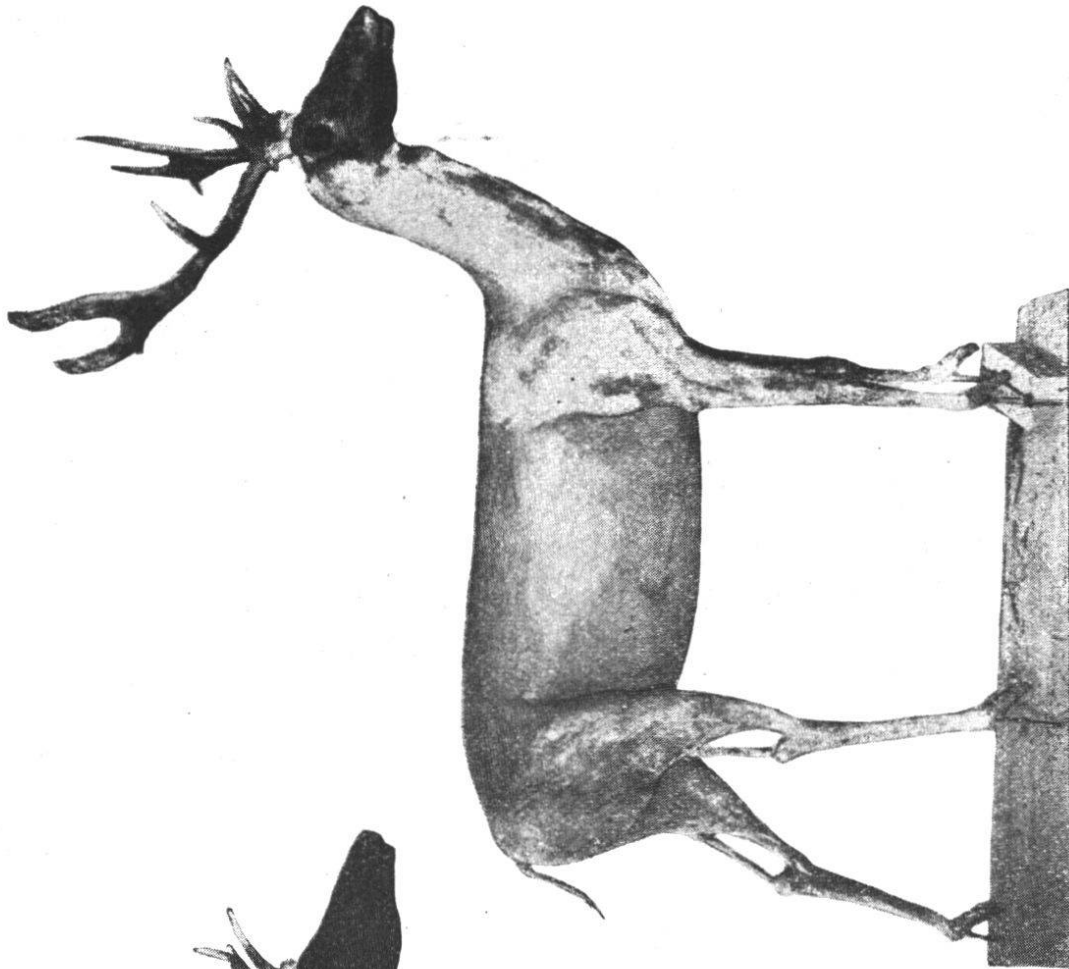


Fig. 9.

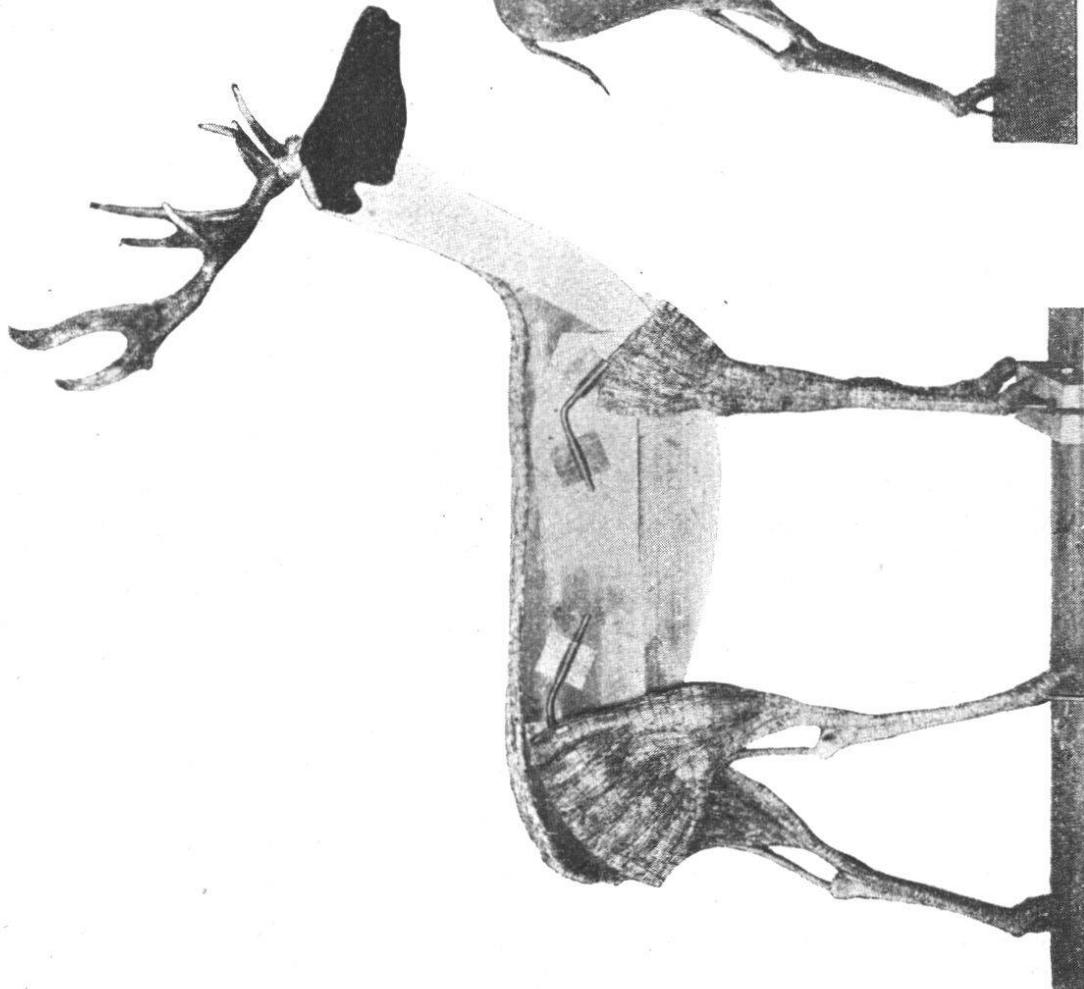


Fig. 8.

ans, nous n'avons eu à reviser que 15 bocaux, dont l'alcool s'évaporait, sur les 937 qui sont entrés en vitrine en septembre 1906. Nous aurions désiré enfermer tous les poissons que nous possédons dans des bocaux rectangulaires, afin de pouvoir les y fixer nageant, comme ils sont dans leur milieu ; mais, vu le prix élevé de cette verrerie spéciale, nous avons dû renoncer à ce mode d'exposition.

Afin de mieux révéler au visiteur les spécimens de petite taille, conservés à l'alcool, ceux-ci, comme on le fait ailleurs, sont placés dans de petits tubes de verre ; d'autres reposent sur de la ouate blanche, afin qu'ils ne tombent pas tassés dans le fond du bocal où on ne peut plus les distinguer convenablement. Pour faciliter la lecture ou l'étude des préparations anatomiques de la collection d'enseignement conservées en alcool, elles ont été fixées avec de la colle de poisson sur des plaques de verre opale blanc ou bleu cobalt très foncé, selon la couleur des organes : une plaque de tôle vernie en noir placée derrière le bocal, nous sert, mieux que tout autre dispositif, à faire ressortir les formes des animaux transparents ou les squelettes cartilagineux enfermés en alcool ; c'est un procédé pratique et bon marché.

La plupart des pièces sèches et des modèles en cire qui font partie de la collection d'enseignement, sont exposés à l'abri des heurts et de la poussière, dans des boîtes en verre à fond blanc ou noir, en sorte que ces préparations peuvent être mises sans danger entre les mains des étudiants qui ont à en faire l'étude ou à les dessiner en laboratoire.

C'est dans le même but, que les crânes de petites dimensions sont placés dans des cylindres de verre fermant avec un couvercle de gutta percha. Les autres pièces ostéologiques sont montées sur socles, seuls les squelettes désarticulés sont en boîtes vitrées.

*Étiquetage.* — Toutes les étiquettes de la collection générale sont calligraphiées, avec bords aux couleurs conventionnelles, rappelant les provinces zoologiques remaniées et étendues par Ortmann<sup>1</sup>, pour les faunes marines et d'eau douce. De grandes cartes géographiques coloriées suspendues aux parois de la galerie, renseignent le public sur la signification des couleurs adoptées. Les étiquettes des animaux marins ont comme signe distinctif un triangle, celles des animaux d'eau douce ont un carré ; nous n'avons pas voulu distinguer plus spécialement les animaux côtiers des animaux pélagiques, afin de ne pas surcharger les étiquettes d'autres signes, exigeant des visiteurs des connaissances zoogéographiques spéciales. Mais, comme certains groupes d'animaux ont une aire de distribution parfois restreinte, étant donné leurs habitudes, leur passé, les changements survenus dans la configuration des contrées qu'ils habitent, nous employons encore de petites cartes en projection Mercator, où nous fixons plutôt à l'encre de Chine la zone de la province géographique qu'ils occupent plus spécialement.

L'espèce animale exposée est désignée par son nom latin avec les initiales de l'auteur qui l'a dénommée et décrite ; il est accompagné de son nom vulgaire, quand il existe ; l'étiquette mentionne aussi le nom de la localité d'où provient le spécimen et éventuellement le nom du donateur. Les noms des divisions et subdivisions du règne animal ont été imprimés sur de grandes plaques d'émail ou sur des écriteaux en cellulose.

En attendant que l'importante publication *Das Tierreich*<sup>2</sup> soit terminée, nous avons dû nous contenter de classer nos collections d'après les systèmes généralement adoptés ; cependant, les Oiseaux, les Reptiles et les Batraciens ont

<sup>1</sup> Ortmann. *Gründzuge der Marinen Tiergeographie*. Jena 1896.

<sup>2</sup> *Das Tierreich*. Eine Zusammenstellung und Kennzeichnung der rezenten Tierformen Berlin. Verlag von Friedländer und Sohn.



été ordonnés d'après les catalogues du Musée d'histoire naturelle de Londres (British Museum). Nous n'avons pas pu nous préoccuper autrement des règles de la nouvelle nomenclature, qui sont, du reste, quelque peu critiquées aujourd'hui<sup>1</sup>. L'étiquetage des spécimens et objets de la collection d'enseignement a été fait selon la classification suivie dans nos cours de zoologie et d'anatomie comparée professés à l'Université<sup>2</sup>.

*Conservation des collections.* — Tout préposé à la garde d'un musée zoologique sait qu'il a à lutter contre trois ennemis, la lumière, la poussière et les insectes qui s'attaquent aux objets naturalisés.

Pour nous défendre contre la lumière grande mangeuse des couleurs des corps organisés privés de vie, des rideaux jaunes, faciles à manier, ont été installés au-dessous des plafonds vitrés. Afin de protéger pendant les longues heures d'ouverture les insectes, les mollusques, les œufs d'oiseaux exposés, nous avons imaginé un modèle de rideau de toile épaisse, jaune, tendue sur un cadre de métal très léger fixé au corps vitré par deux articulations. Pour voir ces séries, le visiteur n'a qu'à soulever le rideau par sa boucle et il peut le laisser retomber sans crainte d'endommager quoi que ce soit; l'air faisant résistance empêche qu'il ne tombe trop fort. L'emploi de ce dispositif original remplace avantageusement le volet de bois, la plaque de carton, voire même le store à ressort dont on use maintenant, mais dont le jeu n'est pas sans danger pour les spécimens qu'ils doivent protéger.

Le fer ayant remplacé le bois dans la construction des vitrines, il est maintenant plus facile de se défendre contre

---

<sup>1</sup> H.-E. Ziegler. Ueber die neue Nomenklatur. *Zoologischer Anzeiger*. Bd. XXXVIII. Nr. 9/10. 1909.

<sup>2</sup> H. Blanc. *Résumé de la Classification zoologique à l'usage de l'étudiant*. Lausanne 1911.

l'entrée de la poussière. Pour cela on emploie divers procédés, le meilleur consiste à garnir de plusieurs mèches de coton les battues des portes des meubles afin d'en assurer la fermeture hermétique. La conciergerie du Palais de Rumine a à sa disposition deux appareils pour enlever la poussière par absorption, dont cas échéant, nous pouvons nous servir.

Il semblait qu'avec la naphthaline en boule ou en poudre, le remède souverain était trouvé pour défendre les collections entomologiques, les animaux taxidermisés contre les insectes destructeurs, dermestes, anthrènes, teignes, bruches, etc.; hélas, ce produit n'a pas donné ce que l'on attendait de lui. Expérience faite, nous l'avons avantageusement remplacé par la créosote de hêtre, dont nous remplissons les petites fioles Sauvinet piquées dans les cadres d'insectes ou des récipients en verre que nous plaçons dans les vitrines des animaux naturalisés. La désinfection d'objets attaqués par les insectes destructeurs qui rongent les peaux de mammifères et d'oiseaux mal préparés est faite dans une caisse à désinfection à l'aide du sulfure de carbone.

### **Aperçu des collections.**

#### *a) Collection générale.*

Comparée à celles que possèdent d'autres musées d'histoire naturelle en Suisse, pour ne pas sortir de nos modestes frontières, nous devons avouer qu'à part quelques séries et certains sujets rares, il manque à cette collection une quantité d'animaux que le public aime à voir exposés dans un musée zoologique.

La classe des *Mammifères*, qui compte aujourd'hui 2300 espèces vivantes, n'est représentée que par 260 d'entre elles, dont la plupart faisaient partie de la collection privée de D.-A. Chavannes, et qui, préparés d'après les anciens



procédés, devront être tôt ou tard remplacés ; nous espérons bien pouvoir, avec le temps, nous procurer les géants de cette classe qui nous font défaut, soit un éléphant, un rhinocéros, un hippopotame, une baleine, puis-

que nous disposons maintenant d'assez de place pour les recevoir. En attendant ces acquisitions nous pouvons signaler une série à peu près complète de Singes anthropomorphes qui com-



prend entre autres un groupe biologique de deux *Orangs-outangs*, de Bornéo, mâle et femelle (fig. 10), cinq espèces de *Gibbons*; plusieurs petits Rongeurs américains provenant du Parc national des Etats-Unis un *Castor* à peu près albinos

Fig. 10. — *Satyrus orang* L.

provenant d'Avignon, une espèce d'Antilope (*Nemorhedus sumatrensis*), qui vit dans la montagne à Sumatra, un bel Edenté, le Tatou géant (*Dasypus giganteus*) espèce qui devient de plus en plus rare dans l'Amérique du Sud et un Chlamydophore tronqué (*Clamydophorus truncatus*) petit mammifère découvert en 1824, aux environs de Mendoza province de Rio de la Plata, qui est un type rare et

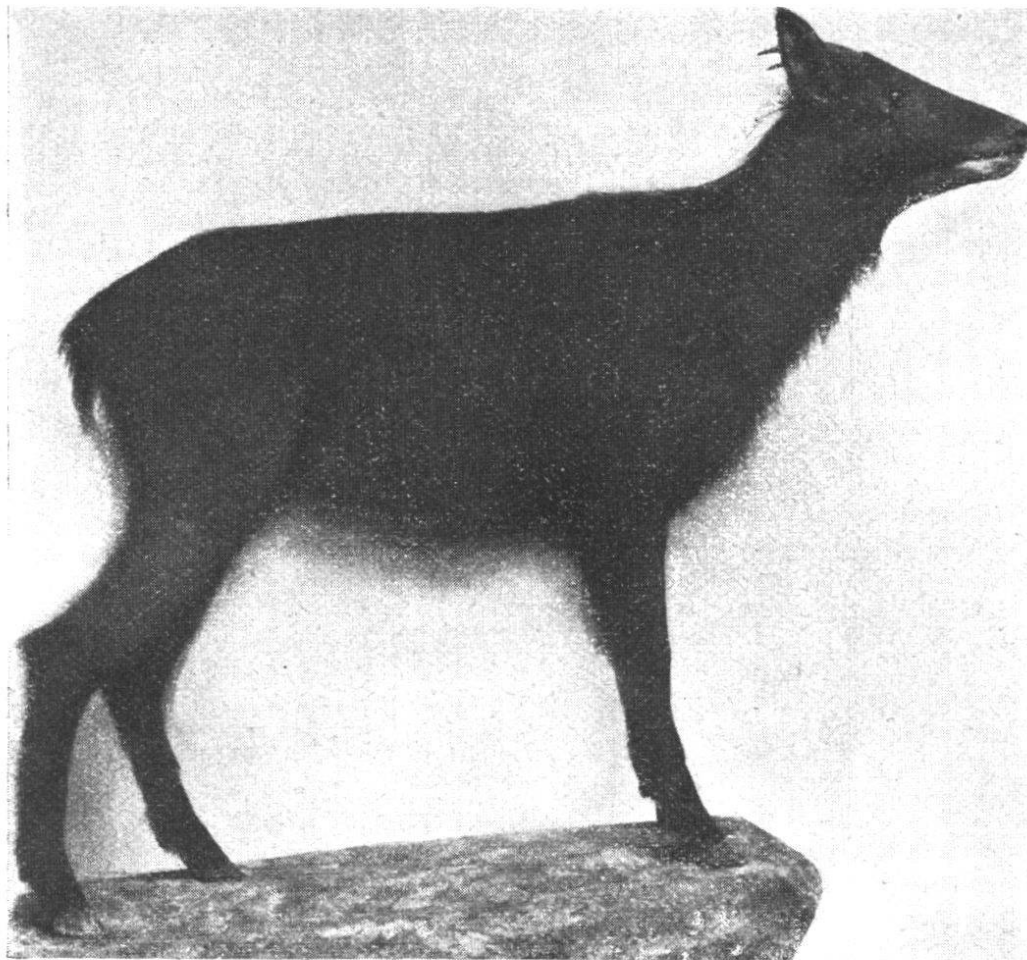


Fig. 11. — *Nemorrhadus Sumatrensis*, Shaw.

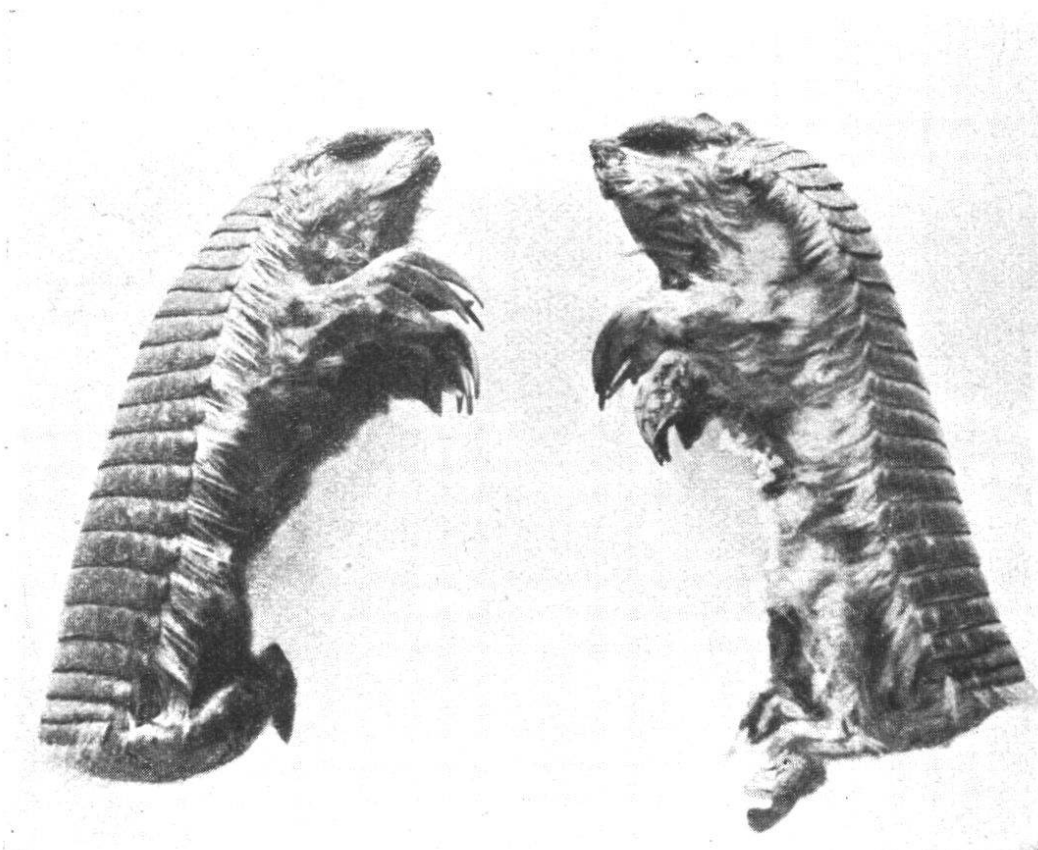


Fig. 12. — *Chlamydophorus truncatus* Harlan.

curieux, ressemblant au Tatou par sa cuirasse et ayant la tête et les pattes de la taupe dont il a les mœurs (Fig. 12.)<sup>1</sup>

La classe des *Oiseaux* est mieux représentée que la pré-



Fig. 13. — *Tetrao medius*. Meyer.

cédente : elle compte 1526 sujets exposés appartenant à 111 familles. Citons parmi eux : divers cas d'albinisme, ou couleur isabelle, de Pipi, Moineau, Bergeronnette,

<sup>1</sup> Les deux sujets conservés en formaline ont été récemment offerts au Musée par M. le docteur Métraux, médecin à Mendosa.



Alouette, Chardonneret, Pinson, Bouvreuil, Hirondelle, Pie grièche, Merle, Grive, Etourneau, Pie, Corneille, Corbeau, Caille, Bécassine et Grèbe. Trois exemplaires mâles du

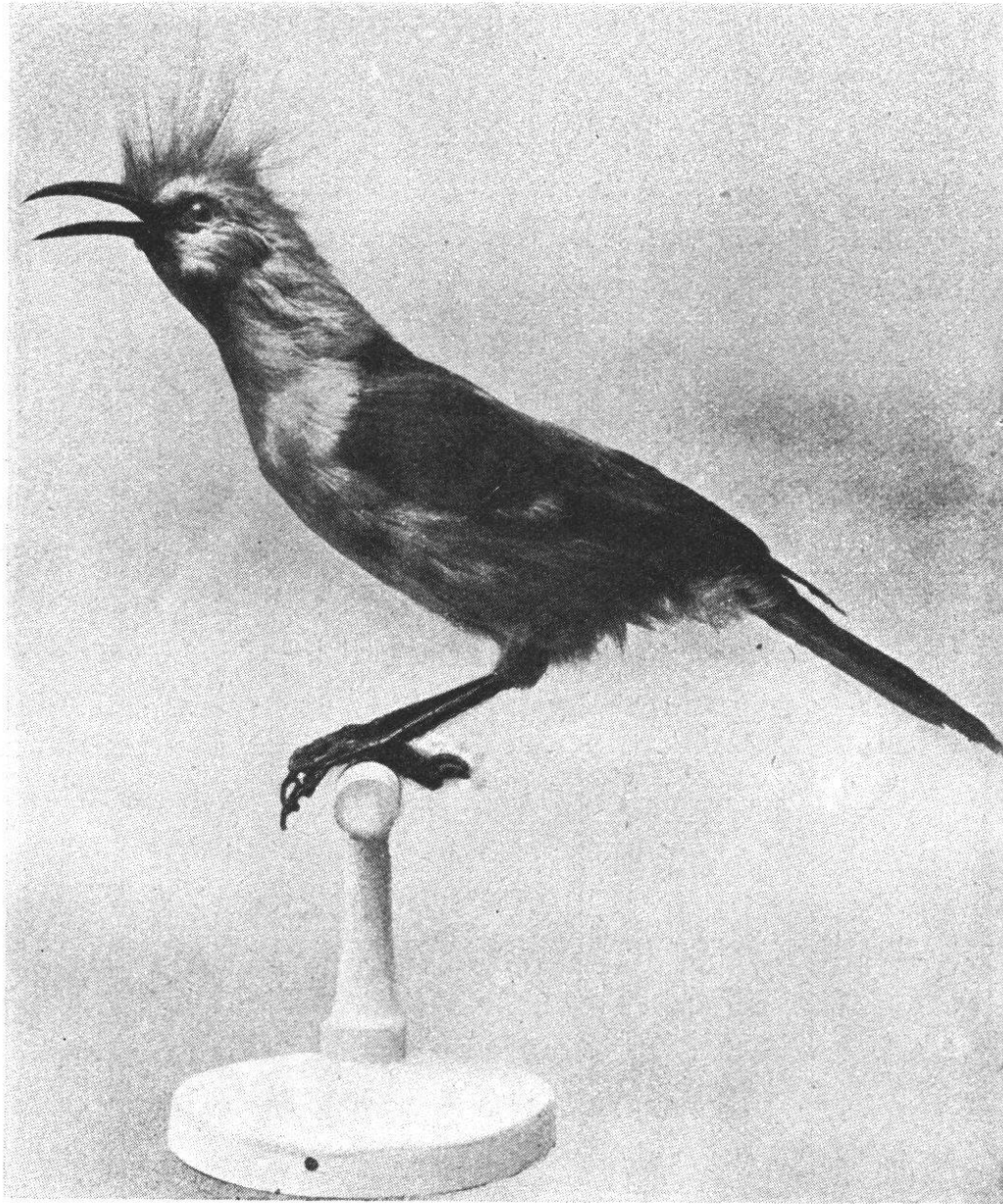


Fig. 14. — *Fregilupus Varius*. Bodd.

*Tetrao medius* hybride de la femelle du grand Tetras (*Tetrao urogallus*) et du mâle du petit Coq de bruyère (*Tetrao tetrix*). (Fig. 13.)

Un beau Paon sauvage (*Pavo cristatus*) provenant de

<sup>1</sup> Meyer. Mag. O. Gesellschaft. *Naturf. Gesellschaft zu Berlin*. 5. Jahrg. 1811. A. B. Meyer. *Auerwild*. Wien. 1887.

l'Himalaya. Un Passereau rarissime (*Fregilupus varius*), espèce éteinte aujourd'hui, qui habitait autrefois l'île de la Réunion. (Fig. 14.)

Ne pouvant pas nous procurer l'ouvrage très coûteux publié par M. W. Rothschild<sup>1</sup> sur les oiseaux aujourd'hui disparus, nous nous sommes adressé à M. Ménégaux, assistant au Muséum d'histoire naturelle de Paris, qui a bien voulu nous faire parvenir les renseignements que nous désirions par M. Louis Demise, bibliothécaire principal à la Bibliothèque nationale à Paris et directeur de la *Revue française d'ornithologie*, auquel nous devons l'extrait suivant; nous lui exprimons ici tous nos remerciements.

« Cet oiseau, écrit M. Rothschild dans son ouvrage, semble avoir disparu au milieu du dernier siècle. Feu M. Pollen écrivait en 1868: Cette espèce est devenue si rare qu'on n'en a pas entendu parler depuis une douzaine d'années. Elle a été détruite dans tous les districts littoraux et même dans les montagnes près des côtes. Cependant des personnes dignes de foi nous ont assuré qu'il pourrait bien en exister dans les forêts de l'intérieur, près de St-Joseph. Des vieux créoles m'ont dit que dans leur jeunesse ces oiseaux étaient encore communs et qu'ils étaient si stupides qu'on pouvait les tuer avec des bâtons. Ce n'est donc pas à tort que M. Legras, habitant distingué de la Réunion, parlait de cet oiseau dans les termes suivants : La *Huppe* est devenue si rare que nous en avons à peine vu une douzaine dans nos courses pour découvrir des oiseaux. Nous avons même eu le chagrin de la chercher vainement dans notre muséum. Nous sommes certains que *Fregilupus* existait encore à la Réunion en 1835, puisque M. Desjardins, habitant de l'île Maurice, écrivait dans une lettre qui appartenait récemment encore à feu le professeur Milne Edwards : Mon ami Marcelin Sauzier m'en a envoyé

---

<sup>1</sup> W. Rothschild. *Extinct Birds*. Londres, 1907.



quatre individus vivants de Bourbon, en mai 1835. Ils mangent de tout. Deux se sont échappés quelques mois après et il pourrait bien arriver qu'ils peuplent nos forêts. Il semble en effet que ces spécimens aient été tués en 1837 à Maurice, où l'espèce n'existait pas originairement. Verreaux en tua un exemplaire à la Réunion en 1832. Spécimens connus dans les collections : Paris, 2 exemplaires en peaux, 2 dans l'alcool. Troyes, 4 exemplaires en peaux. Londres (Brit. Mus.) 1 exempl. (collect. Rio-cour). Florence 1. Turin 1. Pise 1. Leyde 1, mauvais et vieux. Stockholm 1. Muséum de Port-Louis, Ile Maurice, 1. Collection de feu de Selys Longchamp 1. Gènes 1. »

M. Rothschild n'a pas connu l'exemplaire du Musée de Caen au sujet duquel M. le professeur Brasil a écrit un très bon article accompagné d'une planche<sup>1</sup>. Nous pouvons ajouter que ce savant ornithologiste, qui possède dans son Musée du Tring près de Londres des collections précieuses que nous avons eu l'occasion d'admirer, a été bien surpris quand, lors de sa visite au Musée, il y a deux ans, il vit notre Huppe dont il ne connaissait pas l'existence. M. Rothschild n'a pas su nous indiquer la cause probable de la disparition de cette espèce; elle a été vraisemblablement exterminée par l'homme, à moins que son extinction n'ait été naturelle.

Dans l'aile sud nous avons placé la collection de feu le capitaine Vouga, de Neuchâtel, qui comprend à peu près toutes les espèces d'oiseaux de la faune paléarctique européenne représentée par 1099 sujets, dont plusieurs remarquables par leur rareté, ont été signalés à l'attention des ornithologistes; ce sont, d'après le docteur J. Larguier<sup>2</sup> :

---

<sup>1</sup> *Revue française d'ornithologie*, mars 1911.

<sup>2</sup> La collection d'oiseaux de feu M. Vouga. Procès-verbal de la séance du 11 juillet 1887. *Bulletin de la Soc. vaud. des Sciences nat.*, vol. XXIII.

Une femelle adulte de *Gypaëtus barbatus*, tuée à Zermatt en 1839. Un mâle d'*Haliaëtus leucocephalus*, provenant de

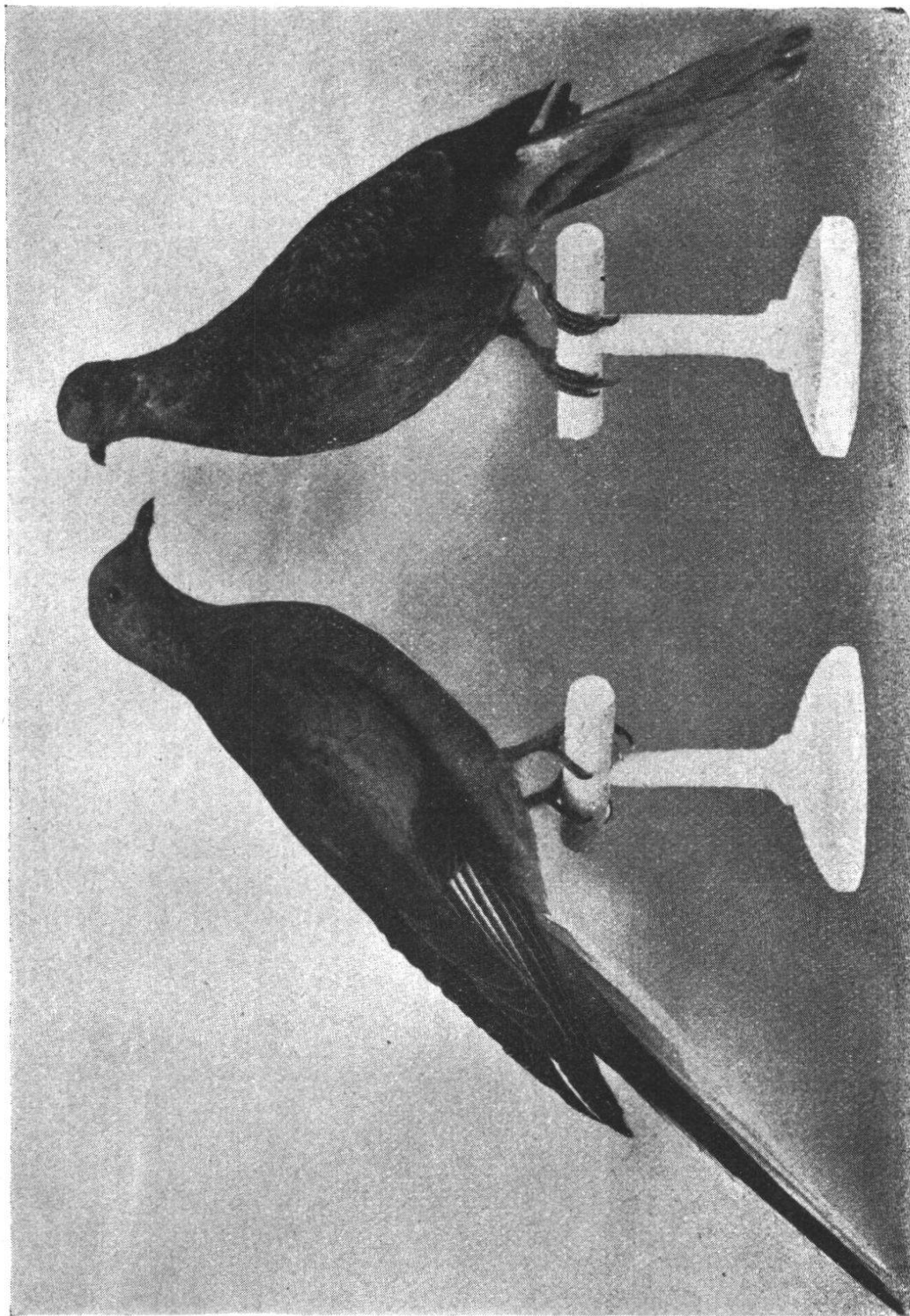


Fig. 15. — *Ectopistes migratorius*. Swains.

Waltern, tué aux Hébrides. Cet oiseau, que les Etats-Unis ont choisi pour emblème, ne fait en Europe que de fort

rare apparitions. Une belle série de *Hierofalco caudicans* et ses variétés. Une *Ulula lapponica*, un *Bubo scandiacus*, des *Bouvreils* des régions boréales.

Une série intéressante de *Merles* orientaux; le *Corvus*

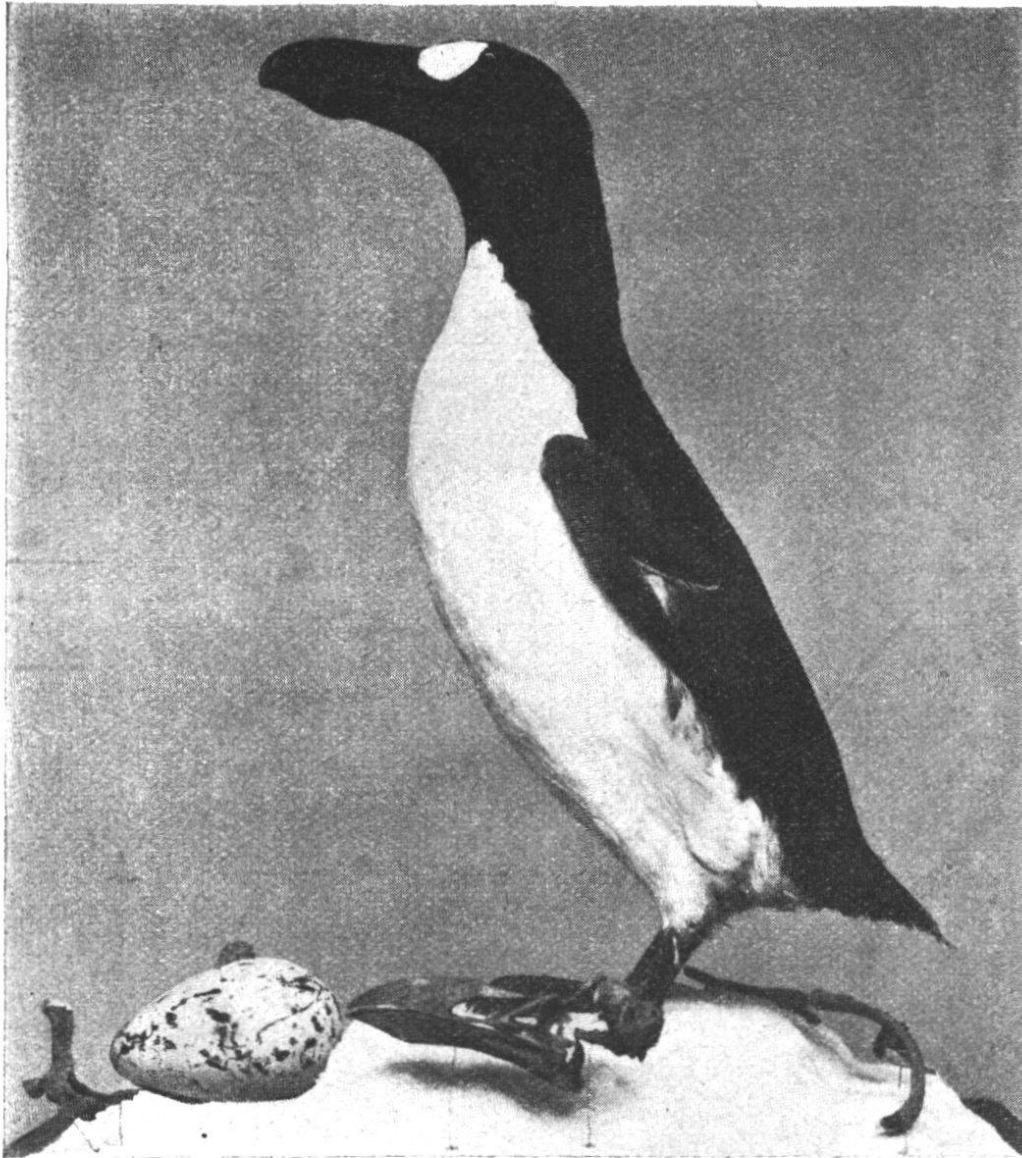


Fig. 16. — *Alca impennis*, L.

*dauricus*, le *Garrulus krynicki*. Une paire d'*Ectopistes migratorius*, pigeon migrateur tué en Angleterre, oiseau autrefois très commun en voie de disparition aujourd'hui. (Fig. 15.) Une paire de *Tetraogallus caspius*, la *Terekia cinerea*, tuée au bord du lac de Neuchâtel. Une *Grus leuco-*

*geranus*, un *Phornicopterus roseus* capturé en Suisse. Les *Larus marinus*, *gelartes* et *sabinie*, l'*Anser hyperboreus*, les *Querquedula formosa* et *angustirostris*, la non moins rare *Eniconetta Stelleri* et l'*Erimastura leucocephala*. Un exemplaire albinos de *Podiceps cristatus* provenant du lac de Morat. Enfin un magnifique spécimen de l'*Alca impennis*, espèce aujourd'hui éteinte et dont il n'existe qu'un petit nombre d'exemplaires disséminés dans les meilleures galeries. Avant son extinction totale, ce grand Pingouin habitait les côtes de l'Islande et de Terre-Neuve; la valeur marchande de cette intéressante espèce représente à elle seule plus de la moitié du prix d'achat de la collection entière. » (Fig. 16.)

Dans la cage en verre jaune qui protège l'*Alca*, se trouvent son œuf et quelques os. D'après ce que nous savons par les restes de squelettes trouvés dans ces dernières années, l'*Alca* ou *Pingouin brachyptère* avait une aire de distribution géographique assez considérable, s'étendant sur le Groenland, la Norvège, le Danemark et l'Angleterre. Le dernier exemplaire de cet oiseau a été tué en 1844, et dès lors il n'a plus été revu. L'homme a exterminé cette belle espèce en pourchassant ses représentants pour s'en procurer les plumes, la graisse et surtout les œufs fort appréciés des pêcheurs qui fréquentaient alors les mers du Nord<sup>1</sup>.

Les classes des *Reptiles* et des *Amphibiens* sont représentées par un grand nombre de spécimens montés en alcool, appartenant à 484 espèces indigènes et exotiques, et par quelques grands sujets naturalisés à sec. Nous devons rappeler que c'est à la générosité de M. W. Morton que le musée zoologique doit sa collection erpétologique.

<sup>1</sup> Pour plus amples renseignements sur l'*Alca impennis* consulter: Naumann. Longipennes XII, *Alca impennis* p. 169. *Naturgeschichte der Vögel Mittel Europas*. O. zur Strassen. Neues aus der Schausammlung Der Riesenalk. Sonderabdruck aus *Bericht der Senckenbergischen Naturforschenden Gesellschaft*, in Frankfurt a. M., 1910. W. Rothschild. *Extinct Birds*.



La classe des *Poissons* comprend 230 espèces qui en représentent les principales subdivisions, nous possédons encore en magasin bon nombre de ces vertébrés qui n'ont pas été exposés parce qu'ils étaient sans intérêt pour le grand public.

Les types les plus communs des grandes divisions des *Invertébrés* ont été montés en alcool, et quantité de spécimens naturalisés à sec ont été placés dans les meubles à pans. Beaucoup de ces animaux inférieurs ont pu être récoltés à Tatihou, près de St-Vaast la Hougue (Manche), pendant deux séjours que nous avons eu l'occasion de faire au laboratoire maritime du Muséum de Paris, dirigé par M. le professeur Edmond Perrier qui nous avait généreusement accordé l'autorisation d'emporter toutes nos récoltes. La faune de la Baltique est représentée par un assez grand nombre de spécimens collectionnés pendant notre séjour à Kiel.

Des collections spéciales qui ont été offertes au Musée, nous citerons celle des *Mollusques terrestres et fluviatiles*, riche de 1900 espèces et variétés, constituée par Jean de Charpentier<sup>1</sup> et bien connue des malacologistes de son temps; la collection des Microlépidoptères suisses du docteur J.-C. De la Harpe renferme des espèces rares ou peu communes; elle est importante parce qu'elle a servi de base à la publication des Lépidoptères de la faune suisse<sup>2</sup>; la collection des papillons Rhopalocères et Hétérocères du colonel Agassiz, riche de 20 000 spécimens; les collections plus modestes de A. Chavannes, C.-A. Bugnion, A. Forel, Venetz, Meynet, Auberjonois, faites de Lépidoptères et d'autres insectes enfermées et protégées dans les

---

<sup>1</sup> Liste des Mollusques terrestres et fluviatiles de la collection de Jean de Charpentier. Bex, décembre 1852. Cette liste autographiée est à la bibliothèque du Musée.

<sup>2</sup> Faune suisse. *Lépidoptères, Phalénidés, Pyrales et Tortricides*, par J.-C. De la Harpe. *Nouveaux mémoires de la Société helvétique des sciences naturelles*, vol. XIII, XIV, etc.



garde-meubles de la grande galerie où ces collections peuvent être consultées par les spécialistes.

Nous n'avons collé sur carton ou épinglé dans des cadres que des séries très générales destinées à marquer les sous-divisions importantes afin que les jeunes collectionneurs puissent facilement déterminer leurs premières récoltes. En organisant ces collections nous avons aussi pensé aux dessinateurs, aux artistes, en leur offrant la vision permanente des formes et des couleurs parfois si élégantes et si belles qui existent dans le monde des animaux inférieurs. Les belles planches du professeur E. Hæckel<sup>1</sup> ont été suspendues au fond de la salle, dans le but encore de rendre service aux amateurs des arts appliqués et industriels en quête de modèles pour l'exécution de certains travaux. Nous avons eu la satisfaction de constater qu'en travaillant dans cette direction, nous avons déjà pu faire plaisir à plusieurs personnes qui viennent dessiner ou peindre au Musée.

Le domaine intéressant de la Biologie des insectes que nous comptons développer encore, comprend pour le moment une bonne série de Papillons séricigènes élevés à Lausanne (collection Auberjonois), plusieurs exemples d'insectes nuisibles aux arbres de nos forêts, à nos arbres fruitiers, à la vigne, aux bois travaillés de nos maisons.

Avant de quitter la grande galerie, nous devons mentionner les quatre appareils stéréoscopiques que le Musée doit à la générosité de notre concitoyen M. Louis Burdet, ornithologiste fixé en Hollande, qui photographie les oiseaux dans leur milieu, surpris couvant leurs œufs ou donnant la becquée à leurs petits. Ces quatre appareils, contenant chacun vingt-cinq vues, ont dû, pour éviter qu'ils ne soient pris trop souvent d'assaut et maltraités, être munis de mécanismes automatiques, qui ne permettent de

<sup>1</sup> *Kunstformen der Natur*, von Ernst Hæckel. Leipzig und Wien, 1904.

voir leur contenu qu'après réception d'une pièce de dix ou de cinquante centimes. Les musées d'Amsterdam et de Lausanne sont les seuls qui soient en possession des tableaux si originaux de M. Burdet.

Une intéressante collection d'œufs et nids d'oiseaux les plus communs, que le musée doit encore à M. Morton, a été exposée le long des deux galeries de l'atrium perpendiculaires aux escaliers (Fig. 5).

En souvenir des importants services rendus par Daniel Alexandre Chavannes à nos collections scientifiques, ses amis et ses admirateurs avaient eu, en 1841, la généreuse pensée de faire exécuter son buste par le sculpteur français Clesinger; nous l'avons fait placer dans la partie de la galerie de l'Atrium qui réunit les deux ailes nord et sud du corps central, puisqu'ils avaient offert cette œuvre d'art au Musée zoologique.

#### b) *Collection de la faune vaudoise ou régionale.*

Le projet de notre prédécesseur était de doter le Musée zoologique de tous les représentants de la faune suisse. Devant partager l'espace primitivement réservé à cette dernière pour faire place au Musée de botanique, nous avons dû nous restreindre et nous contenter de réunir tous les sujets de notre faune régionale. A part quelques exceptions appartenant à la faune des cantons du Valais des Grisons et du Tessin, les populations animales habitant nos Alpes vaudoises, le Jura, notre Jorat, nos marais, le lac Léman et ses rives, ce sont celles qui vivent partout ailleurs en Suisse<sup>1</sup>. Sauf quelques chauves-souris, tous les mammifères de la Suisse sont représentés dans notre faune vaudoise, car les espèces disparues aujourd'hui de notre canton faisaient heureusement partie de la collection

<sup>1</sup> H. Blanc. *Faune du canton de Vaud*. Dictionnaire géographique de la Suisse.

de D.-A. Chavannes. Sont à mentionner : l'Ours brun, tiré vers 1830, aux Paccots, près de Château-d'Œx ; on en aurait tiré depuis deux exemplaires, l'un près du Marchairuz, l'autre vers 1840 au-dessus de Mont-la-Ville. Notre dernier Lynx doit avoir été tiré vers 1830, par un chasseur de l'Étivaz nommé Abram Martin <sup>1</sup>.

Le Musée ne possède pas de Loups tués dans le canton de Vaud, et nous ne savons ce qu'est devenu le dernier sujet de cette espèce, qui doit avoir été tiré au Pays-d'Enhaut, en 1842.

Un jeune Sanglier a été tiré en 1910 dans le canton, près de Suchy ; nous n'en avons pas fait l'acquisition pour le Musée, puisqu'il possédait déjà un beau représentant de cette espèce, tué en 1901 près de Penthérez.

Le Loup et le Sanglier nous viennent accidentellement de France, par les grands bois du Risoux et par les Vosges ; mais, il y a fort longtemps que le premier de ces deux animaux n'a pas réapparu dans le canton ; il se fait rare aussi en France.

Les Oiseaux de notre faune régionale sont représentés par de nombreux sujets, montés pour la plupart en groupes biologiques ; plusieurs espèces manquent encore à l'appel, voire même parmi les plus communes ; par contre, les Echassiers et les Palmipèdes, sédentaires ou de passage, sont nombreux et beaucoup d'entre eux ont été tirés par Charles Bastian, à l'embouchure de la Chamberonne ou de la Venoge ; ces deux endroits étaient autrefois d'excellents refuges pour ces oiseaux, dont le nombre diminue d'année en année, soit parce que les rives du Léman sont toujours plus habitées, soit parce que partout on a transformé le marais en terrain de culture.

Nous signalons, comme espèces rares pour notre faune,

---

<sup>1</sup> P. Narbel. *Contribution à l'étude de la Faune des mammifères du canton de Vaud*. Bull. Soc. vaud. Sc. nat. Vol. XXXVII, N° 139. 1901.

une Harelde glaciale, mâle (*Harelda glacialis*), Léman. Un Canard tadorne (*Tardorna cornuta*), Vidy. Une Foulque macroule, albinos, (*Fulica atra*, variété albinos), Vaud. Une Glareole (*Glareola pratincola*), Chamberonne. Un Bécasseau violet (*Tringa maritima*), Pierrettes. Un Héron garzette (*Garzetta garzetta*), Yverdon. Un Grimpereau (*Lerthia costae*), Duillier, et trois sujets mâles de l'espèce hybride *Tetrao medius* dont deux ont été tirés aux Avants, et le troisième dans la forêt du Risoux, par Ch. Bastian. Les deux premiers ont été placés avec les Gallinacés de la Collection générale.

Les animaux alpestres, mammifères et oiseaux les plus communs de nos Alpes vaudoises, sont réunis en un groupe biologique auquel celui des hôtes de nos bois et de la campagne sera joint, quand nous aurons trouvé un peintre habile et généreux. Le *Gypatëus barbatus* ou Lämmergeier, le vautour des agneaux, placé sur un rocher dans le groupe alpestre, n'est pas vaudois; cet oiseau magnifique, probablement le dernier représentant de son espèce en Valais, a été acquis par le Musée en 1886; connu depuis longtemps des habitants du Balschiederthal, au pied du Bietschhorn, il a été trouvé empoisonné aux environs de Viège; il est remarquable par ses dimensions extraordinaires et par la coloration particulière de son plumage.

Les *Reptiles*, les *Amphibiens* et les *Poissons* de la collection vaudoise ont tous été montés en bocaux; la série de ces derniers comprend les vingt-sept espèces qui vivent dans les eaux du bassin du Rhône et du Rhin. Une grande carte du canton de Vaud permet au visiteur de se rendre compte de leur distribution géographique. Plusieurs préparations rappellent quelles sont les maladies les plus communes de nos Poissons et d'autres sont destinées à démontrer les principales étapes du développement de la truite, dès la fécondation jusqu'à la résorption de la vésicule ombilicale.

Les séries d'Invertébrés du pays sont encore à organiser, leur récolte ne se fait que très lentement parce que les collaborateurs nous ont manqué jusqu'ici pour nous les procurer.

Diverses anomalies qui faisaient partie de la collection de D.-A. Chavannes, telles que veau, chèvre, mouton bicéphales et acéphales ou avec membres supplémentaires, ont été rajeunies pour le grand plaisir du public qui est toujours intéressé par ces monstruosité.

c) *Collection d'enseignement et Musée d'anatomie comparée.*

Si la collection générale n'est pas à comparer à celles que l'on voit dans nos grandes villes en Suisse, nous avons par contre réussi à doter le Musée zoologique et l'enseignement universitaire de la Zoologie et de l'Anatomie comparée d'une collection que celles-ci ne possèdent pas encore ; qu'il nous soit permis de détailler son contenu.

Située dans l'aile sud (Pl. 1 et 2), à proximité immédiate de l'auditoire de zoologie et des laboratoires, la collection d'enseignement, mesurant 200 mètres carrés, est meublée avec 36 vitrines dans lesquelles sont aujourd'hui 970 préparations anatomiques et spécimens montés en alcool ou en formaline, liquide dans lequel les animaux de consistance gélatineuse, tels que Méduses, Cténophores, œufs d'Amphibiens gardent leur transparence, 510 pièces sèches, squelettes et préparations ostéologiques, Insectes, Crustacés désarticulés, 189 modèles en cire, 96 cadres dans lesquels des objets délicats ont été enfermés, et 250 planches, aquarelles et photographies. Tout ce matériel qui sert au professeur pour les cours et aux étudiants qui travaillent au laboratoire, a été classé en quatre divisions distinctes, qui sont : 1. *Zoologie générale* ; 2. *Zoologie systématique* ; 3. *Anatomie comparée des vertébrés* ; 4. *Anatomie humaine* (Fig. 17).



1. *Zoologie générale.* — Le matériel scientifique que comporte cette division doit avant tout renseigner l'étudiant,

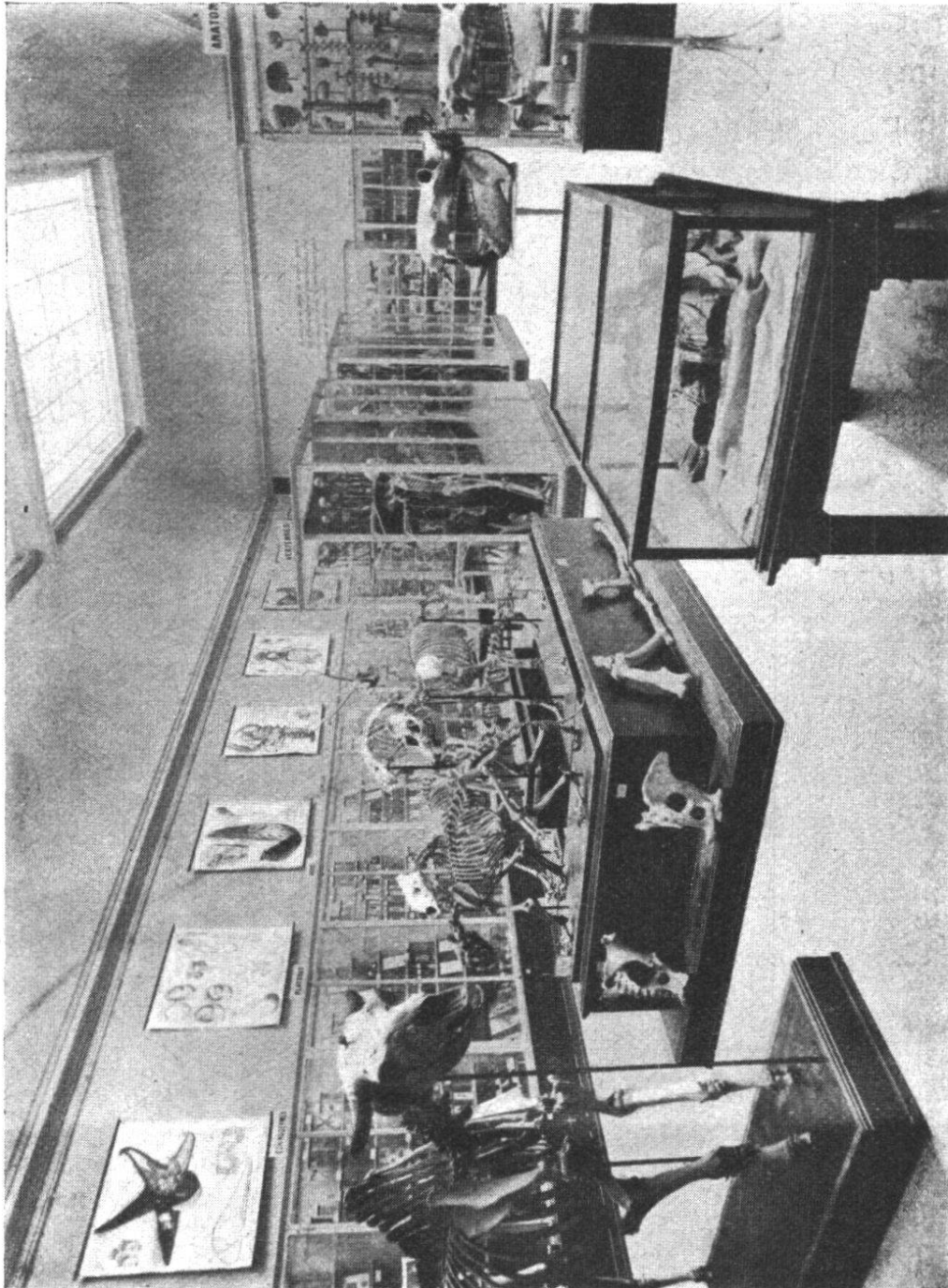


Fig. 17. — Collection d'enseignement.

sur ce qu'est l'espèce, sa variabilité à l'état domestique et à l'état sauvage ; lui rappeler les preuves de la théorie de l'évolution que les naturalistes tirent de la paléontologie, de la distribution géographique des animaux, de la morphologie, des diverses adaptations, de l'embryologie, de

la ressemblance protectrice, du mimétisme, du polymorphisme et du dimorphisme sexuel; puis suivent des exemples de symétrie rayonnée, bilatérale et d'animaux vivant en colonies ou en sociétés. Divers modèles en cire, accompagné de planches <sup>1</sup>, rappellent les notions d'embryologie générale, les phénomènes de la maturation et de la fécondation de l'œuf, ainsi que les divers modes de segmentation et l'origine des premiers feuilletts embryonnaires. Quelques préparations tératologiques ont été jointes à l'Embryologie pour démontrer que le développement ne suit pas toujours son cours normal et qu'il présente parfois des accidents.

2. *Zoologie systématique.* — Cette division comprend la grande majorité des formes animales dont nous devons nous occuper à l'auditoire; elles ont été rangées en vitrines selon la classification que nous suivons et ce sont les représentants les plus connus des embranchements des *Protozoaires*, *Spongiaires*, *Coelentérés*, *Platodes*, *Vers*, *Vermidiens*, *Arthropodes*, *Mollusques*, *Procordés* et *Vertébrés* divisés en classes, sous-classes, ordres et sous-ordres. Nous nous sommes arrêtés à cette dernière catégorie de la hiérarchie systématique ne voulant pas charger l'étudiant, qui ne doit pas devenir un naturaliste, d'un bagage inutile fait d'une quantité de noms. Il va sans dire que les plus petits d'entre les Invertébrés dont l'étude ne peut être faite qu'au microscope, ont été représentés par des dessins, alors que tous les autres dont beaucoup proviennent de nos récoltes faites à Kiel et à Tatihou (Manche) ont été montés en alcool ou en formoline de façon à être bien vus; des dessins accompagnent ceux-ci ou ceux-là, destinés à faire voir les détails de leur organisation. Les préparations anatomiques d'animaux

---

<sup>1</sup> Planches tirées de l'ouvrage K. Guenther «*Vom Urtier zum Menschen.*» Stuttgart, 1909.

aits de laboratoire tels que l'Etoile de mer, l'Oursin, l'Ascaris, la Sangsue, le Ver de terre, l'Ecrevisse, l'Insecte, l'Anodonte, l'Huître, le Solen, la Seiche qui sont dissé-

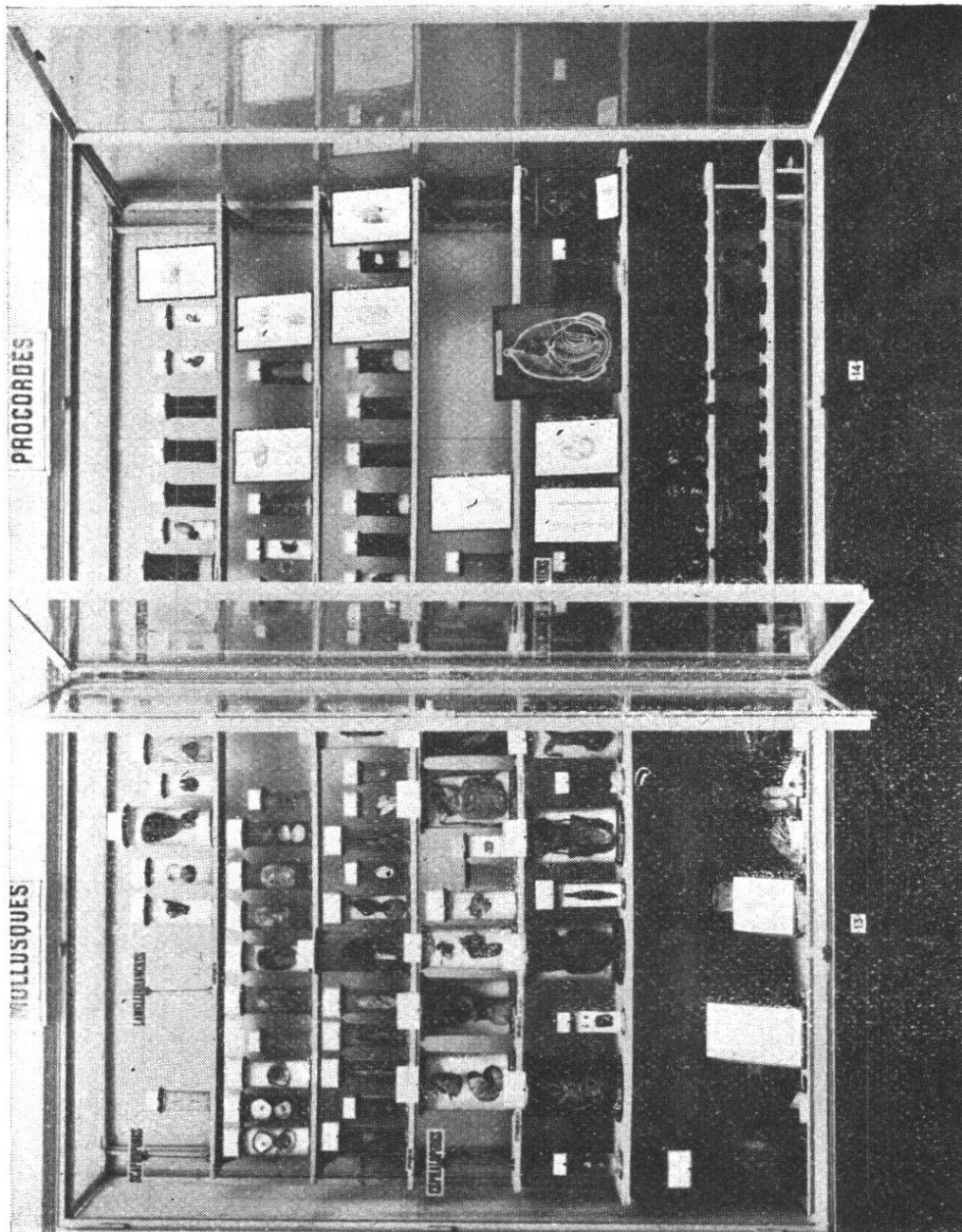


Fig. 18. — Collection d'enseignement.

qués en laboratoire comme exemples d'Invertébrés ont été soigneusement préparés. L'étudiant ayant ces préparations devant lui peut mieux atteindre le but qu'il poursuit dans ses exercices zootomiques. Aux modèles en cire des états larvaires, nous avons joint des spécimens fossi-

lisés accompagnés de tableaux qui renseignent le visiteur sur le développement phylogénétique de telle ou telle série.

Pour récapituler la systématique des Vertébrés qui devait prendre le moins de place possible dans la collection d'enseignement, des types de Poissons, d'Amphibiens et de Reptiles ont été montés en alcool ou à sec; mais pour marquer la classification des Oiseaux et des Mammifères nous nous sommes servis des planches coloriées, reproductions d'aquarelles de Kuhnert extraites de publications récentes<sup>1</sup>.

3. *Anatomie comparée des Vertébrés.* — Nous exposons cette discipline à l'étudiant en lui présentant les dispositions anatomiques des systèmes et appareils chez les Poissons, les Amphibiens, les Reptiles, les Oiseaux et les Mammifères. Nous préférons de beaucoup cette méthode d'enseigner l'anatomie comparée à celle qui consiste à considérer les organes d'abord chez les Poissons pour les reprendre les uns après les autres, chez les autres Vertébrés; elle permet, mieux qu'une autre, d'établir des comparaisons et des séries non interrompues de développement organique qu'interprètent des lois connues de l'anatomie et de la physiologie comparées et dont l'essence est exprimée par l'aphorisme toujours vrai de H. Milne Edwards que nous avons mis en vedette dans la salle de la collection : « La nature va du simple au complexe grâce à une différenciation des formes toujours plus accentuée liée à une différenciation toujours plus grande du travail vital. »

Les préparations anatomiques sèches ou montées en alcool, les modèles en cire et les divers tableaux explicatifs qui se rapportent aux systèmes et appareils tégumentaire, squelettique, musculaire, nerveux, organes des sens, digestif, respiratoire, circulatoire, urogénital et au déve-

---

<sup>1</sup> *La Vie des animaux illustrée. Les mammifères* par A. Menegaux; id. *Les oiseaux*, par J. Salomon.



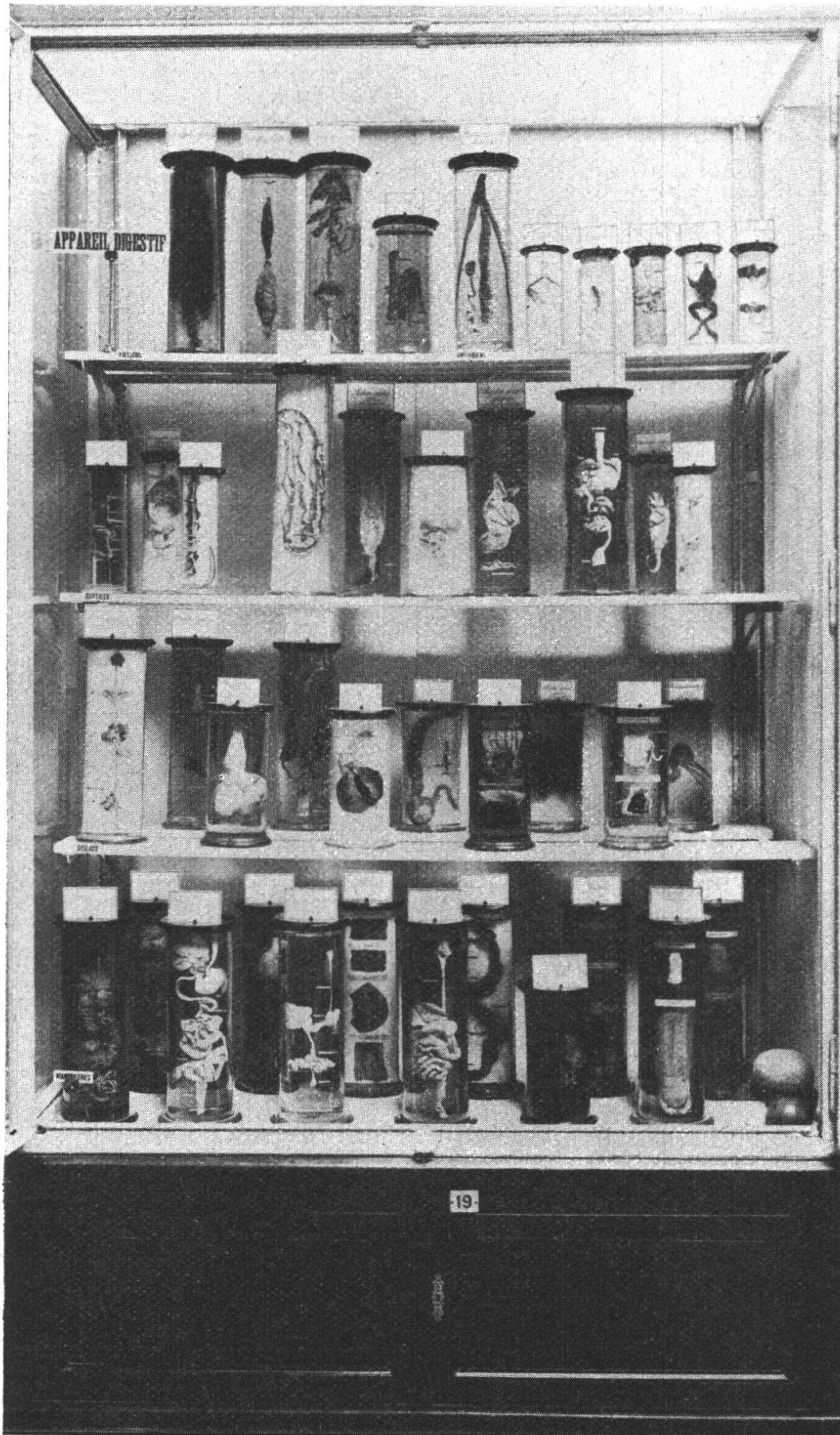


Fig. 19. — Vertébrés : Anatomie comparée.



loppement des Vertébrés sont exposés dans quatorze vitrines. Les squelettes des grands Mammifères sont placés sur un meuble en gradins ; près d'eux sont ceux d'une Girafe et d'un Bison. Si le Musée ne possède pas encore un grand Cétacé, le visiteur remarquera la belle mâchoire inférieure d'un Cachalot (*Physeter macrocephalus*) qui mesure 5 $\frac{1}{2}$  mètres de long et un fanon de Baleine (*Balaena mysticetus*) de 3 $\frac{1}{2}$  mètres.

Nous n'énumérerons pas les préparations nombreuses d'organes rangées en collection, ce serait fastidieux ; nous attirerons plutôt l'attention des spécialistes sur les modèles en cire inédits œuvre de M. Murisier, assistant et préparateur au Musée ; ce sont : 1° un encéphale de Perche destiné à démontrer l'origine des nerfs crâniens et les relations des paires de nerfs olfactifs optiques et auditif, qui innervent les fosses olfactives, l'œil et l'oreille interne dans leurs parties essentielles. 2° douze modèles en cire de cœurs de divers Vertébrés démontrant la constitution anatomique de cet organe avec ses vaisseaux artériels et veineux efférents et afférents. Plusieurs de ces modèles ont été faits d'après des préparations originales. Les organisations des divers types de Vertébrés que l'étudiant doit apprendre à connaître au laboratoire, ont fait l'objet de dissections soignées qui se distinguent d'entre beaucoup d'autres par l'étiquette spéciale « *Zootomie* ».

4. *Anatomie humaine*. — Le matériel de démonstration dont nous disposons pour le cours d'Anatomie et de physiologie générales donné à la Faculté des sciences est encore peu conséquent. Le public s'arrête plus volontiers devant un bon modèle en cire sorti en 1824 de l'atelier de l'artiste florentin Serantoni, auquel le Musée d'histoire naturelle de Florence doit une remarquable collection de pièces qui ont trait à l'anatomie humaine. Le modèle exposé représente un tronc humain ouvert pour montrer divers détails anatomiques ; il fut offert au Musée par les héritiers de Daniel Grand d'Hauteville pour qu'il servît à l'enseigne-

ment de la zoologie et de l'anatomie donné alors par Daniel-Alexandre Chavannes aux étudiants de l'Académie de Lausanne.

---

Il ressort de la présentation qui vient d'être faite des collections du Musée zoologique vaudois qu'il mérite, malgré ses lacunes, d'être visité par le grand public et par les naturalistes qui s'occupent plus spécialement d'ornithologie, de malacologie et d'entomologie.

Loin de nous l'idée de vouloir faire du Musée dont nous avons la garde, un temple de la science; les ressources dont il dispose sont trop modestes; laissons aux grands musées d'histoire naturelle, largement subventionnés, la tâche d'accumuler des richesses, de favoriser par des subsides des explorations scientifiques, de publier des catalogues ou d'autres travaux précieux pour les spécialistes. Ce que nous désirons, c'est de voir le Musée zoologique de Lausanne devenir une institution toujours plus populaire et utile aux profanes, offrant aux étudiants de l'Université, aux autodidactes, les moyens de s'instruire en dehors des cours et des laboratoires. Aussi pour réaliser ce but, adressons-nous un chaleureux appel à tous ceux qui, dans notre petit pays, s'intéressent de près ou de loin à l'histoire naturelle et à son enseignement. Si parmi eux se trouvait quelque Mécène, nous serions servi à souhait parce qu'il nous serait enfin possible d'acquérir certains spécimens et des ouvrages indispensables pour la détermination que nous n'avons pas l'espoir de pouvoir nous procurer de sitôt, étant donné le modeste budget annuel dont le Musée dispose. On nous pardonnera cet appel intéressé: mais notre désir est de voir le Musée zoologique et toutes les collections scientifiques réunies au Palais de Rumine s'enrichir toujours davantage; leur ensemble représente un domaine important de notre patrimoine national.

---

